

02 |

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE



2.1 Rapport du Président du Conseil d'Administration

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le présent chapitre comprend les informations relatives à la composition du Conseil d'Administration et aux conditions de préparation et d'organisation de ses travaux, aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société et aux éventuelles limitations de pouvoirs apportées par le Conseil d'Administration aux pouvoirs de la Direction Générale.

En application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium a approuvé le présent rapport lors de sa séance du 22 février 2017.

2.1.1 Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

2.1.1.1 Composition et indépendance du Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration

En application de l'article 11 des statuts de la Société et conformément aux dispositions de l'article L. 225-17 du Code de commerce, le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium est composé de 18 membres au plus.

Au 31 décembre 2016, la Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de 13 membres : le Président-Directeur Général, le co-Directeur Général et Directeur Général Délégué, le Directeur Général Délégué, 10 administrateurs.

Les administrateurs disposent d'expériences complémentaires (expertises internationale, financière, industrielle, commerciale, etc.) avec pour certains, une connaissance ancienne et approfondie de la Compagnie Plastic Omnium et de son environnement. La qualité et la diversité des personnalités composant le Conseil garantissent l'équilibre des pouvoirs en son sein.

La durée du mandat de chaque administrateur est de trois ans. Les mandats des administrateurs élus par l'Assemblée Générale viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat et réunie pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX
EXERCÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2016**



Laurent Burelle

Nationalité française
67 ans
Adresse professionnelle : Plastic Omnium
1, allée Pierre Burelle – 92300 Levallois-Perret

Laurent Burelle est diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Zürich (ETH) et titulaire d'un Master of Sciences, Chemical Engineering, du Massachusetts Institute of Technology (MIT).

Il a débuté sa carrière, au sein du groupe Plastic Omnium, comme ingénieur de fabrication, assistant du Directeur de l'usine de Langres.

Il fut nommé en 1977 Directeur Général puis Président-Directeur Général de Plastic Omnium SA à Valencia (Espagne). Il occupa ensuite de 1981 à 1988 les fonctions de Directeur de la Division Environnement-Systèmes Urbains avant de devenir Vice-Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium en 1988. Il fut nommé Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium en juillet 2001. Il est membre du Conseil de Surveillance des sociétés Wendel (société cotée) et Labruyère-Eberlé et administrateur de la Lyonnaise de banque – CIC. Il est par ailleurs administrateur de l'AFEP et de la Fondation Jacques Chirac.

Laurent Burelle est Commandeur de la Légion d'honneur.

Échéance du mandat : 2018

Président-Directeur Général depuis le 1^{er} juillet 2001 et administrateur depuis le 18 juin 1981
Détient 667 000 actions Plastic Omnium

Sociétés françaises

Burelle SA*/**	Directeur Général Délégué et administrateur
Sofiparc SA**	Président et membre du Comité de Surveillance
Burelle Participations SA**	Administrateur
Plastic Omnium Auto Exteriors SA**	Président-Directeur Général
Plastic Omnium Auto Inergy SAS**	Président
Lyonnaise de Banque	Administrateur
Labruyère-Eberlé SAS	Membre du Conseil de Surveillance
Wendel SA*	Membre du Conseil de Surveillance
AFEP (Association)	Administrateur
Fondation Jacques Chirac (Association)	Administrateur
Comité de liaison européenne Transalpine Lyon-Turin (Association)	Administrateur

Sociétés étrangères

Compañia Plastic Omnium SA** (Espagne)	Président et Administrateur délégué
Plastic Omnium Holding (Shanghai) Co. Ltd** (Chine)	Président
Plastic Omnium Inc.** (États-Unis)	Président
SOGEC 2 SA** (Belgique)	Administrateur délégué
Compagnie Financière de la Cascade SRL** (Belgique)	Gérant

Mandats échus au cours de l'exercice 2016

Pernod Ricard SA*	Administrateur jusqu'en juillet 2016
Institut de l'Entreprise (Association)	Vice-Président jusqu'en décembre 2016

* Société cotée.

** Société du groupe Compagnie Plastic Omnium/Burelle.

Rapport du Président du Conseil d'Administration



Jean-Michel Szczerba

Nationalité française

56 ans

Adresse professionnelle : Plastic Omnium
1, allée Pierre Burelle – 92300 Levallois-Perret

Diplômé de l'ESSEC en 1982, Jean-Michel Szczerba rejoint la Banque Vernes Commerciale de Paris en tant qu'analyste finan-

cier. Il entre dans le groupe Plastic Omnium en 1985 où il occupe les fonctions successives de contrôleur financier, Directeur des Services financiers, et Directeur Financier jusqu'en 2001, puis Directeur Général adjoint. Jean-Michel Szczerba est nommé Directeur Général Délégué de la Compagnie Plastic Omnium en 2010, administrateur en 2012 et co-Directeur Général en 2015.

Jean-Michel Szczerba est Chevalier de la Légion d'honneur et Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Échéance du mandat : 2018

Co-Directeur Général depuis le 15 décembre 2015

Directeur Général Délégué depuis le 16 mars 2010 et administrateur depuis le 26 avril 2012

Détient 360 000 actions Plastic Omnium

Sociétés françaises

Burelle Participations SA**	Administrateur
Plastic Omnium Finance SNC**	Gérant
Plastic Omnium Gestion SNC**	Gérant
Plastic Omnium Environnement Holding SAS**	Président
Plastic Omnium Auto Exteriors SA	Administrateur
Groupe Progrès SA	Administrateur

Sociétés étrangères

Plastic Omnium GmbH** (Allemagne)	Gérant
Hella Behr Plastic Omnium GmbH** (Allemagne)	Administrateur
Yanfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems Co. Ltd** (Chine)	Administrateur
Plastic Omnium Holding (Shanghai) Co. Ltd** (Chine)	Administrateur
Plastic Omnium Inergy (Shanghai) Consulting Co. Ltd** (Chine)	Président
Plastic Omnium Inc.** (États-Unis)	Administrateur
Compañia Plastic Omnium** (Espagne)	Administrateur
Plastic Omnium Auto Exteriors Sp Z.O.O** (Pologne)	Gérant
Plastic Omnium Auto Sp Z.O.O** (Pologne)	Gérant
Plastic Omnium Automotive Ltd** (Grande-Bretagne)	Administrateur
Plastic Omnium Auto Exteriors (India) Pvt Ltd** (Inde)	Administrateur
DSK Plastic Omnium BV** (Pays-Bas)	Président et administrateur
Plastic Omnium Environment BV** (Pays-Bas)	Membre du Supervisory Board
B-Plas Plastic Omnium Otomotiv AS** (Turquie)	Vice-Président du Conseil d'Administration et administrateur

** Société du groupe Compagnie Plastic Omnium/Burelle.



Paul Henry Lemarié

Nationalité française
70 ans
Adresse professionnelle : Plastic Omnium
1, allée Pierre Burelle – 92300 Levallois-Perret

Paul Henry Lemarié est Docteur en physique de l'université de Paris-Orsay et titulaire d'un DEA Gestion Finance de l'université de Paris-Dauphine.

Après une thèse de physique au CEA, puis un début de carrière à la Direction financière de la banque Paribas en 1973, il est entré dans le Groupe d'Ingenierie Sofresid (Sidérurgie, Mines, Offshore) et a rejoint le groupe Plastic Omnium en 1980 en tant que Directeur de la Division 3P – Produits Plastiques Performants. En 1985, il a pris la direction de la Division Automobile. En 1987, il est nommé Directeur Général adjoint de la Compagnie Plastic Omnium, puis Directeur Général en 1988. Nommé Directeur Général de Burelle SA en avril 1989, il devient Directeur Général Délégué de Burelle SA et de la Compagnie Plastic Omnium le 15 mai 2001.

Échéance du mandat : 2018

Directeur Général Délégué depuis le 15 mai 2001 et administrateur depuis le 26 juin 1987
Détient 280 900 actions Plastic Omnium

Sociétés françaises

Burelle SA*/**	Directeur Général Délégué et administrateur
Burelle Participations SA**	Directeur Général Délégué et administrateur
Sofiparc SAS**	Membre du Comité de Surveillance

Sociétés étrangères

Compañia Plastic Omnium** (Espagne)	Administrateur
-------------------------------------	----------------

* Société cotée.

** Société du groupe Compagnie Plastic Omnium/Burelle.



Éliane Lemarié

Nationalité française
71 ans
Adresse professionnelle : Burelle SA
1, rue François 1^{er} – 75008 Paris

Après une maîtrise d'anglais de l'Université Paris-Sorbonne et un diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Paris, Éliane Lemarié a consacré sa carrière professionnelle à l'information et à la communication des entreprises.

Elle débute sa carrière comme journaliste et secrétaire de rédaction dans différents journaux de presse écrite, dans le cadre de l'Assemblée permanente des Chambres de Commerce et de l'Industrie (APCCI), de 1969 à 1975.

Éliane Lemarié fut ensuite en charge de la création et du développement du département Relations publiques, relations presse et édition de la société SOGEC, de 1976 à 1983.

En 1983, elle créa et développa l'agence IRMA Communication, agence de conseil en communication auprès de sociétés françaises et internationales cotées à Paris, New York, Mumbai, dont elle fut Président-Directeur Général jusqu'en 2010.

Échéance du mandat : 2018

Représentant permanent de la société Burelle SA, elle-même administrateur depuis le 28 avril 2009
Membre du Comité des Nominations depuis le 22 juillet 2014
Détient 395 996 actions Plastic Omnium

Sociétés françaises

Sofiparc SA**	Membre du Comité de Surveillance
Burelle SA*/**	Administrateur
Union Industrielle	Président du Conseil de Surveillance

Sociétés étrangères

SOGEC 2 SA** (Belgique)	Administrateur-délégué
-------------------------	------------------------

* Société cotée.

** Société du groupe Compagnie Plastic Omnium/Burelle.



Jean Burelle

Nationalité française
78 ans
Adresse professionnelle : Burelle SA
1, rue François 1^{er} – 75008 Paris

Jean Burelle est diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich (ETH) et titulaire d'un MBA de Harvard Business School.

Après avoir débuté sa carrière en 1966, chez L'Oréal, il rejoint la Compagnie Plastic Omnium, en 1967, comme Directeur de Département. En 1986, il est nommé Vice-Président-Directeur

Général puis, en 1987, Président-Directeur Général, fonction qu'il occupe jusqu'au 30 juin 2001. Depuis le 1^{er} juillet 2001, il est Président d'honneur de la Compagnie Plastic Omnium et Président-Directeur Général de Burelle SA.

Jean Burelle est administrateur de la Compagnie Plastic Omnium et membre du Comité de Surveillance de Banque Hottinguer et de Soparexo. Il était Président du Medef International jusqu'au 25 mai 2016, date à laquelle il est devenu Président d'honneur et Administrateur.

Jean Burelle est Officier de la Légion d'honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

Échéance du mandat : 2018

Administrateur depuis le 1^{er} janvier 1970 et Président d'honneur depuis le 20 septembre 2001. Détient 416 378 actions Plastic Omnium

Sociétés et associations françaises

Burelle SA*/**	Président-Directeur Général
Burelle Participations SA**	Président-Directeur Général
Sofiparc SAS**	Membre du Comité de Surveillance
Sycovest 1	Représentant permanent de la société Burelle Participations SA, elle-même administrateur de Sycovest SA
Soparexo SCA	Membre du Comité de Surveillance
Banque Hottinguer SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance et du Comité des Rémunérations
Medef International	Président d'honneur depuis le 25 mai 2016
Institut des Relations Internationales (IFRI)	Administrateur
Association pour le Rayonnement de l'Opéra National de Paris (AROP)	Administrateur

Sociétés étrangères

Compañia Plastic Omnium SA** (Espagne)	Administrateur
SOGEC 2 SA** (Belgique)	Président du Conseil d'Administration et administrateur-délégué

Mandat échu au cours de l'exercice 2016

Medef International	Président jusqu'au 25 mai 2016
---------------------	--------------------------------

* Société cotée.

** Société du groupe Compagnie Plastic Omnium/Burelle.



Anne Asensio

Nationalité française
54 ans
Adresse professionnelle : Dassault Systèmes
10, rue Marcel Dassault – 78140 Vélizy-Villacoublay

Titulaire d'une maîtrise en design de transport du Center for Creative Studies de Detroit, ainsi que d'un diplôme en design industriel de l'École Nationale Supérieure des Arts Appliqués de Paris, Anne Asensio a débuté sa carrière chez Renault (1987) et

a été notamment en charge de la conception des gammes Twingo, Clio et Mégane (Scénic). Anne Asensio a ensuite occupé plusieurs postes à responsabilités chez General Motors, où elle a dirigé le développement de nombreux concept cars.

Elle rejoint Dassault Systèmes en novembre 2007 en qualité de Vice-Présidente Design, chargée du design, de l'innovation et de l'entreprise.

Anne Asensio est Chevalier de la Légion d'honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

Échéance du mandat : 2017

Administrateur depuis le 28 avril 2011

Membre du Comité des Comptes depuis le 26 février 2013

Présidente du Comité des Comptes depuis le 24 février 2015

Détient 900 actions Plastic Omnium

Sociétés françaises

Dassault Systèmes*	Vice-Présidente Design Experience
Agence de la Promotion de la Création Industrielle	Administrateur – Membre du Conseil Stratégique
Strate College	Administrateur
Université de Nîmes	Membre du Conseil Stratégique (2016)

Sociétés étrangères

Université de Design de Umeå (Suède)	Membre du Conseil Stratégique
World Economic Forum	Membre du Global Advisory Council

* Société cotée.



Anne-Marie Couderc

Nationalité française
67 ans
Adresse professionnelle : Presstalis
30, rue Raoul Wallenberg – 75019 Paris

Après avoir débuté sa carrière professionnelle en 1973 en tant qu'avocate au barreau de Paris, Anne-Marie Couderc a intégré en 1982 le groupe Hachette en tant qu'adjointe au Secrétaire Général. Elle en devint Directrice Générale adjointe en 1993.

Conseillère de Paris puis adjointe au maire, députée de Paris, elle est nommée en 1995 Secrétaire d'État auprès du Premier

ministre, chargée de l'Emploi puis Ministre déléguée auprès du Ministre du travail et des affaires sociales à l'emploi jusqu'en 1997.

Fin 1997, Anne-Marie Couderc est nommée Directrice Générale et membre du Comité éditorial du groupe Hachette Filipacchi Medias et Directrice de plusieurs publications.

Elle devient Secrétaire Générale de Lagardère Active en 2007 et Directrice Générale de Presstalis en août 2010 puis Présidente du Conseil d'Administration.

Anne-Marie Couderc est Officier de la Légion d'honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

Échéance du mandat : 2018

Administrateur depuis le 20 juillet 2010

Présidente du Comité des Rémunérations depuis le 13 décembre 2013 et du Comité des Nominations depuis le 22 juillet 2014

Détient 1 350 actions Plastic Omnium

Sociétés françaises

Presstalis SAS	Présidente du Conseil d'Administration
Transdev	Administrateur et Présidente du Comité des Rémunérations et des Nominations
Ramsay – Générale de Santé	Administrateur et Présidente du Comité des Rémunérations et membre du Comité d'Audit
Air France KLM*	Administrateur – Présidente du Comité des Nominations depuis le 19 mai 2016
Alma Consulting – AYMING	Membre du Comité de Surveillance
Fondation Veolia Environnement	Administrateur
Fondation Elle	Administrateur

* Société cotée.



Amélie Oudéa-Castera

Nationalité française
38 ans
Adresse professionnelle :
25, avenue Matignon – 75008 Paris

Après une carrière de joueuse de tennis professionnelle, Amélie Oudéa-Castera choisit la voie des études plutôt que celle du sport de haut niveau. Diplômée de l'IEP Paris puis de l'ESSEC tout en obtenant sa maîtrise de Droit, elle intégra l'ENA, dont elle sortit en avril 2004 pour devenir Auditrice à la Cour des Comptes puis Conseillère référendaire et rapporteur du rapport public sur la situation et les perspectives des finances publiques.

En 2008, Amélie Oudéa-Castera a intégré le groupe AXA pour y assurer des missions transversales auprès du Directeur Financier du Groupe. En 2010, elle devient Directrice de la Planification Stratégique. En 2011, Amélie Oudéa-Castera est nommée Directrice du Marketing, de la Marque et du Service d'AXA France, puis, en 2012, elle étend ses responsabilités au digital. En 2015, Amélie Oudéa-Castera est nommée Directrice Générale Adjointe d'AXA Particuliers Professionnels, entité retail d'AXA France, tout en conservant la responsabilité du digital, de la marque et des partenariats d'AXA France. En juillet 2016, elle est nommée Directrice du Marketing et du Digital pour l'ensemble du groupe AXA.

Échéance du mandat : 2019

Administrateur et membre du Comité des Rémunérations depuis le 1^{er} janvier 2014

Détient 900 actions Plastic Omnium

Sociétés/Association françaises – Juridiction

AXA Groupe*	Directrice Marketing et Digital depuis le 1 ^{er} juillet 2016
AXA Strategic Ventures	Membre du Comité de Direction
Groupe La Poste	Membre du Conseil Stratégique de la branche numérique
Cour des Comptes	Conseillère référendaire
Fédération Française de Tennis	Membre du Comité de Direction depuis janvier 2014

Mandats échus au cours de l'exercice 2016

AXA Particuliers Professionnels	Directrice Générale Adjointe jusqu'au 1 ^{er} juillet 2016
AXA France	Directrice Digital, Marque et Partenariat jusqu'au 1 ^{er} juillet 2016
Groupement d'intérêt économique AXA	Administrateur jusqu'au 1 ^{er} juillet 2016

* Société cotée.



Lucie Maurel Aubert

Nationalité française
 54 ans
 Adresse professionnelle : Banque Martin Maurel
 17, avenue Hoche – 75008 Paris

Maurel Aubert rejoint, en 2002 la banque familiale Martin Maurel dont elle est administrateur depuis 1999.

Elle est nommée Directeur Général Délégué de la Compagnie Financière Martin Maurel en 2007, puis Vice-Président-Directeur Général Délégué en 2011. Elle est par ailleurs Directeur Général de la Banque Martin Maurel.

Lucie Maurel Aubert est Chevalier de la Légion d'honneur.

Après avoir débuté sa carrière professionnelle en 1985 en tant qu'avocat d'affaires au sein du cabinet Gide Loyrette Nouel, Lucie

Échéance du mandat : 2018

Administrateur depuis le 15 décembre 2015
 Détient 910 actions Plastic Omnium

Sociétés françaises

Compagnie Financière Martin Maurel	Vice-Présidente Directeur Général Délégué
Banque Martin Maurel	Directeur Général
Rothschild & Co.	Membre du Conseil de Surveillance
Association Française de Banques	Vice-Présidente
Fonds de Garantie des Dépôts	Membre du Conseil de Surveillance
Fondation Hôpital Saint-Joseph	Administrateur
Théâtre du Châtelet	Administrateur

Mandats échus au cours de l'exercice 2016

Montupet SA	Membre du Conseil de Surveillance
-------------	-----------------------------------



Jérôme Gallot

Nationalité française
 57 ans
 Adresse professionnelle :
 46, rue du Ranelagh – 75016 Paris

Entré au Comité Exécutif de la Caisse des Dépôts, Jérôme Gallot a été chargé des activités de financement des retraites, de prévoyance et de l'international, avant de prendre la Présidence Exécutive de la CDC Entreprises dont le domaine d'activité est le capital investissement de la Caisse. Parallèlement, dès la création du Fonds Stratégique d'Investissement, il en devient membre du Comité Exécutif.

En février 2011, Jérôme Gallot est nommé Directeur Général de Veolia Transdev et devient Conseiller du Président en janvier 2013 jusqu'en février 2014. Jérôme Gallot est administrateur de Nexans et du groupe NRJ.

Jérôme Gallot est Chevalier de la Légion d'honneur.

Jérôme Gallot est lauréat de l'Institut Politique de Paris, ancien élève de l'ENA, il a commencé sa carrière à la Cour des comptes en 1985, puis au Ministère des Finances, dont il a été le Directeur Général en charge de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (1997-2003).

Échéance du mandat : 2018

Administrateur depuis le 15 décembre 2006
 Membre du Comité des Comptes depuis le 19 juillet 2011
 Membre du Comité des Nominations depuis le 22 juillet 2014
 Détient 5 400 actions Plastic Omnium

Sociétés françaises

JGC	Gérant
SP 3H	Administrateur
Acerde SAS	Membre du Conseil de Surveillance
Nexans SA*	Administrateur
NRJ Groupe	Administrateur depuis avril 2016
OHT	Administrateur depuis octobre 2016
Geocorail	Administrateur depuis juillet 2016
Holding Incubative chimie verte	Administrateur depuis octobre 2016

* Société cotée.



Prof. Dr. Bernd Gottschalk

Nationalité allemande
73 ans
Adresse professionnelle : AutoValue GmbH
Savignystrasse 34 – 60325 Frankfurt-am-Main

Titulaire d'un doctorat d'économie de l'université de Hambourg et diplômé de l'université de Stanford/Californie, Prof. Dr. Bernd

Gottschalk a débuté sa carrière professionnelle au sein du groupe Daimler-Benz en tant que Directeur de la Communication puis Président de la filiale brésilienne.

Il est ensuite nommé, en 1992, membre du Comité de Direction du groupe Daimler-Benz, Responsable Monde de la Division Véhicules Utilitaires. En 1997, Bernd Gottschalk est nommé Président de la Fédération de l'Industrie Automobile Allemande (VDA) et crée, en 2007, la société de conseil pour l'industrie automobile AutoValue GmbH, qu'il dirige depuis cette date.

Échéance du mandat : 2018

Administrateur depuis le 28 avril 2009
Membre du Comité des Rémunérations depuis le 13 décembre 2013
Détient 900 actions Plastic Omnium

Sociétés allemandes

Plastic Omnium GmbH**	Membre du Beirat
Serafin Groupe München	Membre du Beirat
AutoValue GmbH	Directeur associé
Schaeffler GmbH	Administrateur
Jost Groupe*	Administrateur
HAY Group	Président du Conseil d'Administration
Facton GmbH	Président du Conseil d'Administration
Woco Group	Président du Conseil
Schlemmer Group	Président du Conseil depuis le 20 septembre 2016

* Société cotée.

** Société du groupe Compagnie Plastic Omnium.



Vincent Labruyère

Nationalité française
66 ans
Adresse professionnelle : Financière du Centre
70, avenue Édouard Herriot – 71009 Mâcon

Ingénieur de l'École Polytechnique fédérale de Zurich, Vincent Labruyère débute sa carrière professionnelle en 1976 aux Établissements Bergeaud Mâcon, filiale de Rexnord Inc. USA, fabricant de matériel pour la préparation de matériaux.

En 1981, il prend la direction de l'Imprimerie Perroux, spécialisée dans la fabrication de chèques et imprimés bancaires, qu'il diversifie en 1985 en créant sa filiale DCP Technologies, spécialisée dans la fabrication et l'encodage de cartes de crédit.

En 1989, il fonde le groupe SPEOS, spécialisé dans l'édition, le façonnage et l'archivage électronique de documents de gestion, ainsi que la fabrication des moyens de paiement, qu'il cède en 2001 à La Poste belge.

Vincent Labruyère rejoint ensuite Labruyère-Eberlé comme Directeur Général puis Président du Directoire, groupe familial actif dans l'exploitation de vignobles en France et aux États-Unis, l'exploitation de supermarchés et le capital développement en France et à l'étranger.

Vincent Labruyère est administrateur de la Banque Martin Maurel, de la société Slota, de la société Mathon Développement et de l'Imprimerie Perroux.

Échéance du mandat : 2017

Administrateur et membre du Comité des Comptes depuis le 16 mai 2002
Détient 10 332 actions Plastic Omnium

Sociétés françaises

Société Financière du Centre SAS	Président
Labruyère-Eberlé SAS	Président du Directoire
Société Commerciale de Bioux SAS	Membre du Directoire
Perroux et Fils	Administrateur
Martin Maurel	Administrateur
Slota SA	Administrateur
SNPI SCA	Membre du Conseil de Surveillance
Pige SA	Représentant permanent de la société Labruyère-Eberlé, elle-même administrateur



Dr. Alain Mérieux

Nationalité française
78 ans
Adresse professionnelle : Institut Mérieux
17, rue Bourgelat – 69002 Lyon

Dr. Alain Mérieux est Président de l'Institut Mérieux, holding familiale rassemblant 3 sociétés bio-industrielles dédiées à la santé publique mondiale : bioMérieux (diagnostic in vitro), Transgène (immunothérapie des cancers et maladies infectieuses) et Mérieux NutriSciences (sécurité alimentaire et de

l'environnement, nutrition). Font également partie de l'Institut Mérieux : ABL, société de recherche, Mérieux Développement, société d'investissement dans le domaine de la santé. L'Institut Mérieux mobilise aujourd'hui plus de 15 000 collaborateurs dans le monde dans plus de 40 pays.

Dr. Alain Mérieux préside la Fondation Mérieux, fondation familiale indépendante, reconnue d'utilité publique. Il est Président d'honneur et administrateur de la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux, placée sous l'égide de l'Institut de France. Ces deux fondations sont dédiées à la lutte contre les maladies infectieuses dans les pays en développement.

Dr. Alain Mérieux est Grand Officier de la Légion d'honneur.

Échéance du mandat : 2018

Administrateur depuis le 23 juin 1993

Détient 6 318 actions Plastic Omnium

Sociétés et fondations françaises

Institut Mérieux	Président-Directeur Général
Fondation Mérieux	Président du Conseil d'Administration et administrateur
Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux – Institut de France	Président d'honneur et administrateur
BioMérieux SA*	Administrateur
Fondation Pierre Fabre	Administrateur
CIC Lyonnaise de banque	Administrateur
Transgène SA	Administrateur

Sociétés étrangères

BioMérieux Italia SpA (Italie)	Administrateur
Mérieux NutriSciences (États-Unis)	Administrateur

Mandats échus au cours de l'exercice 2016

Fondation Pierre Vérots	Administrateur – démission le 15 février 2016
-------------------------	---

* Société cotée.

Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2016

	Indépendance*	Début du 1 ^{er} mandat	Échéance du mandat en cours	Comités		
				Comptes	Nominations	Rémunérations
M. Laurent Burelle		1981	2018			
M. Jean-Michel Szczerba		2010	2018			
M. Paul Henry Lemarié		1987	2018			
Mme Éliane Lemarié		2009	2018		●	
M. Jean Burelle		1970	2018			
Mme Anne Asensio	■	2011	2017	●		
Mme Anne-Marie Couderc	■	2010	2018		●	●
Mme Amélie Oudéa-Castera	■	2014	2019			●
Mme Lucie Maurel Aubert	■	2015	2018			
M. Jérôme Gallot	■	2006	2018	●	●	
Prof. Dr. Bernd Gottschalk	■	2009	2018			●
M. Vincent Labruyère		2002	2017	●		
M. Alain Mérieux		1993	2018			

* Au sens des critères du Code AFEP-MEDEF.

● Président du Comité.

● Membre du Comité.

Modalité d'exercice de la Direction Générale

La Compagnie Plastic Omnium dispose d'un mode de gouvernement d'entreprise adapté à ses spécificités et qui s'inscrit dans une démarche constante de progrès.

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 16 décembre 2016, a décidé de reconduire le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général.

Cette décision a été prise suite aux recommandations du Comité des Nominations, dans le meilleur intérêt de la Société et avec le souci constant de s'assurer que le mode de gouvernance choisi permet d'optimiser les performances économiques et financières du Groupe et de créer les conditions les plus favorables pour son développement à long terme. La qualité et la pérennité de cette performance est indissociable d'une vision claire des perspectives du Groupe, directement partagée avec les membres du Conseil. Cette vision est portée par les dirigeants de la Compagnie Plastic Omnium qui disposent d'une parfaite connaissance des activités du Groupe et de son environnement local et international. L'entreprise se doit d'être réactive dans un environnement international très concurrentiel. Ce mode de gouvernance est, par ailleurs, le mieux adapté aux spécificités de la Compagnie Plastic Omnium et à la structure de son actionariat, composé majoritairement du groupe familial attaché au développement à long terme du Groupe.

Organisation et fonctionnement du Conseil d'Administration

Le fonctionnement du Conseil d'Administration est défini par l'article 12 des statuts et ses modalités d'organisation figurent à l'article 1^{er} du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration. Ce Règlement Intérieur est mis à jour par le Conseil d'Administration afin de tenir compte de l'évolution des lois et règlements, des bonnes pratiques de gouvernement d'entreprise et de son propre mode de fonctionnement, notamment dans le cadre de l'évaluation annuelle de ses travaux. La dernière actualisation du Règlement Intérieur date du 22 juillet 2014.

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et, conformément au Règlement Intérieur, au moins quatre fois par an. Les réunions du Conseil peuvent être tenues par tout moyen de visioconférence ou de télécommunication permettant l'identification des administrateurs et garantissant leur participation effective dans les conditions et selon les modalités prévues au Règlement Intérieur.

Le Président du Conseil d'Administration dirige les délibérations et fait observer les dispositions du Règlement Intérieur. Il veille à la qualité des échanges et à la collégialité des décisions du Conseil. Il s'assure que le Conseil consacre un temps suffisant aux débats et accorde à chacun des points inscrits à l'ordre du jour un temps proportionné à l'enjeu qu'il représente pour la Société. Les administrateurs veillent collectivement à respecter un bon équilibre du temps de parole de chacun. Le Président s'attache notamment à ce que les questions posées dans le respect de l'ordre du jour reçoivent une réponse appropriée.

Le Secrétaire du Conseil en assure le secrétariat et l'établissement des procès-verbaux de ses séances.

Conformément aux stipulations de l'article 11 des statuts, tout administrateur doit être propriétaire d'au moins neuf cents actions de la Société.

Évolution des mandats et fonctions des mandataires sociaux

Évolution en 2016

Renouvellement des mandats d'administrateur

L'Assemblée Générale du 28 avril 2016 a renouvelé pour une durée de trois ans le mandat d'administrateur de Madame Amélie Oudéa-Castera.

Ratification de la nomination d'un administrateur

L'Assemblée Générale du 28 avril 2016 a ratifié la nomination faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration, de Madame Lucie Maurel Aubert en tant qu'administrateur, pour la durée restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra au cours de l'année 2018.

Évolution prévue en 2017

Nomination d'un nouvel administrateur : Madame Félicie Burelle

Après avis favorable du Comité des Nominations, le Conseil d'Administration soumettra au vote de l'Assemblée Générale la candidature de Madame Félicie Burelle en qualité d'administrateur, pour une durée de trois ans.

Madame Félicie Burelle, 38 ans, de nationalité française, est diplômée de l'ESCE et titulaire d'un diplôme en Business-Finance de la South Bank University de Londres ainsi que d'un MBA de l'Instituto de Empresa (I.E.) Business School de Madrid.

Après avoir débuté sa carrière en 2001 au sein de la Compagnie Plastic Omnium en tant que responsable comptable d'une filiale de la Division Auto Exterior en Espagne à Madrid, Madame Félicie Burelle rejoint, en 2005, le Département Mergers & Acquisitions d'Ernst & Young Transaction Services. En 2010, elle rejoint de nouveau la Compagnie Plastic Omnium et prend la Direction du Plan stratégique et de la Coordination commerciale de la Division Auto Exterior dont elle est également membre du Comité de Direction.

Elle est membre du Conseil d'Administration de Burelle SA depuis 2013.

Depuis 2015, Madame Félicie Burelle a été promue Directeur de la Stratégie et du Développement de la Compagnie Plastic Omnium et est membre du Comité de Direction.

Nomination d'un nouvel administrateur : Madame Cécile Moutet

Après avis favorable du Comité des Nominations, le Conseil d'Administration soumettra au vote de l'Assemblée Générale la candidature de Madame Cécile Moutet en qualité d'administrateur, pour une durée de trois ans.

Madame Cécile Moutet, 44 ans, de nationalité française, est diplômée du Mastère spécialisé Études et décisions marketing de NEOMA Business School (ex-ESC Rouen) ainsi que de l'Institut Européen des Affaires.

Elle a débuté sa carrière dans le conseil en communication au sein de l'agence IRMA Communication, expérience au cours de laquelle elle a été Directrice de clientèle, fonction qui couvrait la conception de campagnes de relation presse de différents groupes ainsi que la mise en place d'événements de relations publiques.

De 2006 à 2008, Madame Cécile Moutet a travaillé à son compte en Espagne, dans le domaine du conseil en communication.

Entre 2009 et 2010, Madame Cécile Moutet a rejoint de nouveau l'agence IRMA Communication (devenue Cap & Cime PR en 2010) et a coordonné différentes missions de conseil.

Parité au sein du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium comprend au 31 décembre 2016, 5 femmes administrateurs sur 13, soit une proportion de 38,46 %.

La composition du Conseil d'Administration est conforme à la loi qui fixe une première proportion minimale de 20 % d'administrateurs du même sexe.

Le Comité des Nominations a poursuivi ses travaux de sélection afin de faire des propositions de candidatures au Conseil d'Administration. Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale de la nomination des nouveaux administrateurs et du renouvellement des mandats qui lui seront proposés, le nombre de femmes au sein du Conseil d'Administration sera porté à 7 sur 15 administrateurs, soit un taux de représentation des femmes de 46,6 %, en conformité avec la loi qui exige une proportion minimale de 40 % des administrateurs de chaque sexe à partir de 2017.

Des administrateurs expérimentés et complémentaires

Les administrateurs de la Compagnie Plastic Omnium proviennent d'origines diverses. Ils sont complémentaires du fait de leurs différentes expériences professionnelles, de leurs compétences et de leurs nationalités. Ils ont une bonne connaissance de l'entreprise et sont actifs et impliqués.

Ce sont autant d'atouts favorisant la qualité des délibérations du Conseil d'Administration.

Indépendance des administrateurs

Chaque administrateur dispose d'une information permanente et de moyens adaptés à l'exercice de sa mission. Les administra-

teurs ont un devoir de vigilance et participent, en toute indépendance, aux travaux et décisions du Conseil d'Administration et, le cas échéant, de ses Comités d'études.

Tous sont soumis au respect des règles en vigueur en matière de conflits d'intérêts.

Au regard des critères d'indépendance énoncés dans le Code AFEP-MEDEF, un membre du Conseil d'Administration est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement. Par administrateur indépendant, il faut entendre tout mandataire social non exécutif de la Société ou de son Groupe au sens du Code AFEP-MEDEF, dépourvu de liens d'intérêt particulier avec ceux-ci. Les critères spécifiés par le Code AFEP-MEDEF sont les suivants :

- ne pas être salarié ou dirigeant mandataire social exécutif de la Société, ni salarié, dirigeant mandataire social exécutif ou administrateur de la société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes (critère n° 1) ;
- ne pas être dirigeant mandataire social exécutif d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un dirigeant mandataire social exécutif de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur (critère n° 2) ;
- ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement significatif de la Société ou de son Groupe, ou pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité (critère n° 3) ;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social (critère n° 4) ;
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes (critère n° 5) ;
- ne pas être administrateur de la Société depuis plus de douze ans (critère n° 6).

Le Comité des Nominations du 29 novembre 2016 et le Conseil d'Administration du 16 décembre 2016 ont examiné au cas par cas la situation de chacun des membres concernés au regard des critères d'indépendance énoncés dans le Code AFEP-MEDEF.

	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4	Critère 5	Critère 6	Qualification retenue
Anne Asensio	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Indépendant
Anne-Marie Couderc	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Indépendant
Lucie Maurel Aubert	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Indépendant
Amélie Oudéa-Castera	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Indépendant
Jérôme Gallot	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Indépendant
Bernd Gottschalk	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Indépendant

Il en résulte que, au 31 décembre 2016, 6 membres du Conseil d'Administration sur 13 sont qualifiés d'indépendants, soit 46,15 % du Conseil d'Administration, le code AFEP-MEDEF

recommandant, pour les sociétés cotées contrôlées, un seuil minimum d'au moins un tiers d'administrateurs indépendants.

Conflit d'intérêts

Dans le cadre de la loi et des droits et obligations des administrateurs définis dans le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium et conformément au Code AFEP-MEDEF, les administrateurs sont soumis au respect des règles en vigueur en matière de situation de conflits d'intérêts et de déontologie boursière.

Sur la base des déclarations établies par chaque administrateur, le Conseil n'a identifié aucun conflit d'intérêts. En particulier, le Conseil d'Administration, sur la base des travaux du Comité des Nominations, a constaté qu'il n'existe aucune relation d'affaires de quelque nature que ce soit, entre le groupe Plastic Omnium et l'un de ses administrateurs pouvant engendrer des conflits d'intérêts.

Informations relatives aux mandataires sociaux visées à l'annexe 1 du Règlement européen n° 809/2004

Liens familiaux existants entre les mandataires sociaux (article 14.1 de l'annexe)

Laurent Burelle, Jean Burelle, Paul Henry Lemarié et Éliane Lemarié sont apparentés.

Absence de condamnation ou d'incrimination des mandataires sociaux (article 14.1 de l'annexe)

Les administrateurs n'ont pas, à la connaissance de la Société, fait l'objet de condamnation pour fraude, aucun d'entre eux n'a participé en tant que dirigeant à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années, et aucun n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou de sanction publique officielle devenue définitive prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire. Aucun des membres du Conseil d'Administration n'a fait l'objet d'une interdiction prononcée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe de direction, d'administration ou de surveillance d'un émetteur, ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

Conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs des mandataires sociaux, à l'égard de la Compagnie Plastic Omnium, et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs (articles 14.2 et 18.3 de l'annexe)

Le mode d'organisation et de fonctionnement du Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium lui permettrait, le cas échéant, de prévenir un éventuel exercice abusif du contrôle par un actionnaire, notamment par la présence de 6 administrateurs indépendants en son sein.

Information sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration (article 16.2 de l'annexe)

Les mandataires sociaux ne sont pas liés à la Société ou à l'une quelconque de ses filiales par un contrat de services prévoyant l'octroi d'avantages quelconques.

Déontologie boursière

Le Conseil d'Administration a pris connaissance des règles applicables en matière de prévention des manquements d'initiés, en particulier concernant les périodes pendant lesquelles il est

interdit de réaliser des opérations sur titres. Il a eu l'occasion de modifier en conséquence le Règlement Intérieur et de mettre à jour la charte de prévention des délits d'initiés.

Sur la base des textes de loi, règlements, recommandations de place, ce code rappelle qu'une information privilégiée ne doit être transmise et utilisée qu'à des fins professionnelles.

Cette charte incite à la plus grande prudence quand il s'agit, pour le détenteur d'une information privilégiée, de réaliser ou de faire réaliser des opérations financières sur titres Plastic Omnium en Bourse et souligne que les fautes en la matière sont passibles de sanctions pénales. Il est particulièrement demandé à tout administrateur qui a le statut d'initié permanent de ne pas effectuer d'opérations sur les titres Plastic Omnium pendant certaines périodes et lorsqu'il dispose d'informations privilégiées. Le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration mentionne l'obligation pour tout membre du Conseil d'Administration de respecter les termes de la charte.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 16 décembre 2016, les administrateurs se sont vus remettre le calendrier 2017 des fenêtres négatives en dehors desquelles ils peuvent intervenir sur les actions Plastic Omnium.

Enfin, les dirigeants mandataires sociaux communiquent à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) chaque transaction réalisée par eux-mêmes ou par leurs proches sur les titres Plastic Omnium. Cette obligation leur est périodiquement rappelée par la Société (cf. l'état récapitulatif des opérations réalisées en 2016 sur les titres Plastic Omnium par les mandataires sociaux – voir partie 2.2.3).

2.1.1.2 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Informations générales sur les séances du Conseil d'Administration et de ses Comités en 2016

Des administrateurs informés

La préparation et la tenue des réunions du Conseil d'Administration et de ses Comités requièrent une disponibilité croissante et un investissement important de chaque administrateur. Les administrateurs de la Compagnie Plastic Omnium sont, à cet égard, régulièrement informés de l'ensemble des activités de la Société et de ses performances.

Les Comités préparent les débats et les délibérations du Conseil, chacun dans son domaine.

Dotés d'expertises complémentaires, libres de jugement, les administrateurs s'assurent collégialement que les mesures adoptées concourent à la mise en œuvre de la stratégie de la Compagnie Plastic Omnium. Les débats au sein du Conseil, menés par son Président, se font de manière transparente et approfondie.

Des administrateurs assidus

Au cours de l'exercice 2016, le Conseil d'Administration s'est réuni à cinq reprises. Le taux d'assiduité aux séances du Conseil a été en moyenne de 95%. Le taux d'assiduité aux réunions des Comités du Conseil d'Administration est précisé dans les tableaux, pages 33-34.

La répartition des jetons de présence est détaillée au paragraphe 2.2.1 infra. Les règles de répartition des jetons attribués au titre de l'exercice 2016 tiennent compte des recommandations du Code AFEP-MEDEF, avec une part variable prépondérante tenant compte de l'assiduité de chacun des administrateurs aux réunions du Conseil et la présence effective dans ses différents Comités.

L'activité du Conseil d'Administration

Missions générales du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques du Groupe. Les administrateurs contrôlent sa gestion économique et financière, ils examinent et approuvent les grandes lignes d'actions retenues par la Direction Générale, qui les met en œuvre.

Dans ce cadre, le Conseil cherche en permanence un mode de fonctionnement qui, tout en respectant rigoureusement la loi, assure les conditions d'un bon gouvernement d'entreprise.

Les travaux du Conseil d'Administration s'appuient sur son Règlement Intérieur régulièrement mis à jour, lequel a pour objet de compléter les règles légales, réglementaires, statutaires et les recommandations de place auxquelles le Conseil se réfère. Le Règlement Intérieur est rendu public sur le site Internet de Plastic Omnium.

Des travaux du Conseil d'Administration axés sur la stratégie

Au cours de l'exercice 2016, outre le suivi régulier de l'activité du Groupe (marchés, métiers, développement géographique, concurrence, objectifs quantitatifs et qualitatifs), le Conseil d'Administration a poursuivi ses travaux sur la définition de la stratégie de la Compagnie Plastic Omnium et le suivi de sa mise en œuvre.

Grâce à un dialogue permanent avec la Direction Générale, le Conseil contribue à l'élaboration de la stratégie, tout particulièrement en analysant l'intérêt stratégique des opérations d'acquisitions, leur incidence sur la structure financière de l'entreprise et sur ses capacités de développement à long terme.

Il est systématiquement informé, lors de chaque réunion, de l'activité et des résultats du Groupe, du chiffre d'affaires réalisé par Division et par zone géographique. Il est également informé de l'évolution du marché, des résultats de la concurrence et du positionnement du Groupe en matière de responsabilité sociale et sociétale. Le Conseil est donc totalement investi dans la réalité économique du Groupe. Informé sur les performances et les enjeux propres à chaque Division, le Conseil a une vision claire et indépendante des opportunités de développement du Groupe pour les années à venir.

Le Conseil porte également son attention sur le suivi des acquisitions, leur intégration au sein du Groupe, les synergies développées, la réalisation du business plan et la création de valeur pour Plastic Omnium.

En 2016, les administrateurs ont débattu des grands enjeux de la Recherche et de l'Innovation du Groupe. Ils ont débattu des conditions d'acquisition de l'activité Systèmes Extérieurs de Faurecia et de son intégration au sein de la Division Plastic Omnium Auto Exterior.

Afin de bénéficier de la meilleure connaissance possible des activités de Plastic Omnium, le Conseil d'Administration se tient régulièrement au sein de sites industriels du Groupe, en France ou à l'étranger. Ainsi, le Conseil d'Administration s'est réuni le 26 octobre 2016 sur le site de la Division Auto Exterior de Measham, au Royaume-Uni. À cette occasion, les administrateurs ont visité 6 sites industriels à Liverpool et à Measham et ont rencontré différents responsables opérationnels.

Conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF, lors du Conseil d'Administration du 16 décembre 2016, les administrateurs se sont réunis hors la présence des dirigeants mandataires sociaux exécutifs et des administrateurs familiaux. Ils ont ainsi pu débattre notamment de l'évaluation du fonctionnement du Conseil et des performances des dirigeants mandataires sociaux exécutifs.

Information du Conseil sur la situation financière, la trésorerie et les engagements de la Société

La situation financière et la situation de la trésorerie de la Société sont analysées au moins deux fois par an par le Conseil, au moment de l'arrêté des comptes annuels et au moment de l'examen des comptes semestriels. Ils peuvent également être examinés à tout autre moment si nécessaire.

Les engagements de la Société sont examinés dans le cadre du renouvellement annuel des autorisations données au Président-Directeur Général et des délégations qu'il consent.

Comme en témoignent les travaux préparatoires de ses Comités (voir paragraphe 2.1.1.3 infra), le Conseil analyse également des questions relatives à sa stratégie, à la gestion économique et financière du Groupe et à son engagement en matière environnementale, sociale et sociétale. Les travaux des Comités font systématiquement l'objet d'un compte-rendu présenté par leur Président lors des réunions du Conseil.

2.1.1.3 L'activité des Comités du Conseil d'Administration

Les débats et les décisions du Conseil d'Administration sont facilités par les travaux de ses Comités d'études, qui lui rendent compte après chacune de leurs réunions. Les missions de chaque Comité sont détaillées dans le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration.

En 2016, les Comités ont été à nouveau chargés par le Conseil de préparer ses délibérations. La composition de ces Comités, leurs missions et leurs travaux en 2016 sont détaillés ci-après.

Les Comités du Conseil d'Administration agissent strictement dans le cadre des missions qui leur ont été données par le Conseil. Ils préparent activement ses travaux, sont force de proposition, mais n'ont aucun pouvoir propre de décision.

Comité des Comptes

Composition	<p>Composition au 31 décembre 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anne ASENSIO (Présidente) • Jérôme GALLOT • Vincent LABRUYÈRE <p>Le Comité est présidé depuis le 24 février 2015 par Madame Anne Asensio, administrateur indépendant, membre du Comité depuis le 26 février 2013.</p> <p>Le Président-Directeur Général n'est pas membre du Comité.</p> <p>Le nombre d'administrateurs indépendants est de deux sur trois et il ne comprend aucun dirigeant mandataire social exécutif. Cette composition est conforme aux recommandations du Code AFEP-MEDEF.</p> <p>Les administrateurs membres du Comité des Comptes ont la qualification nécessaire du fait de leur expérience professionnelle et de leur bonne connaissance des procédures comptables et financières du Groupe qui leur sont régulièrement présentées.</p> <p>Le Comité a eu l'occasion de procéder à l'audit des dirigeants en charge des domaines spécifiques dont le Comité examine l'activité, notamment les procédures relatives à la gestion et à la maîtrise des risques.</p> <p>Les Commissaires aux Comptes assistent aux réunions du Comité.</p> <p>Le Comité n'a pas jugé nécessaire de recourir à des experts extérieurs.</p> <p>En 2016, le Comité des Comptes s'est réuni trois fois, avec un taux d'assiduité de 89 %.</p>
Principales missions	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi du processus d'élaboration de l'information financière • Suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux Comptes • Examen des plans d'audit et du programme d'intervention des Commissaires aux Comptes, des résultats de leurs vérifications • Suivi de l'indépendance des Commissaires aux Comptes • Suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion de risques • Suivi des principales expositions et sensibilités aux risques du Groupe • Rôle d'alerte du Président du Conseil en cas de détection d'un risque important qui ne lui paraît pas être traité de manière adéquate • Examen du programme et des objectifs de la Direction de l'Audit interne, ainsi que des méthodes et procédures des systèmes de contrôle interne utilisées • Examen du périmètre de consolidation et des raisons pour lesquelles certaines sociétés n'y seraient pas incluses
Principales activités en 2016	<ul style="list-style-type: none"> • Examen des résultats annuels 2015 et du 1^{er} semestre 2016 • Examen des rapports des Commissaires aux Comptes • Examen du plan d'audit et des résultats des vérifications effectuées, de leurs recommandations ainsi que des suites données dans le cadre du contrôle légal des comptes • Examen des audits effectués par les Commissaires aux Comptes en matière d'informations sociales, environnementales et sociétales • Suivi de l'activité de l'Audit interne, le Comité ayant estimé que l'Audit interne a procédé à un examen approfondi des process clés avec des critères exigeants • Examen des engagements hors bilan significatifs, des facteurs de risques et cartographie des risques, le Comité ayant estimé que la prise en charge des risques est contrôlée et assurée au niveau opérationnel et au niveau des fonctions centrales • Suivi des résultats des programmes de sensibilisation au risque de fraude et de prévention de la corruption • Information sur les risques juridiques et les éventuels contentieux et faits majeurs susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière de Plastic Omnium

Comité des Rémunérations

Composition	<p>Composition au 31 décembre 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anne-Marie COUDERC (Présidente) • Amélie OUDEA-CASTERA • Bernd GOTTSCHALK <p>Le Comité est présidé depuis le 13 décembre 2013 par Madame Anne-Marie Couderc, administrateur indépendant, membre du Comité depuis le 13 décembre 2013.</p> <p>Le nombre d'administrateurs indépendants est de 3, soit 100 %, et le Comité ne comporte aucun dirigeant mandataire social exécutif. Cette composition est conforme aux recommandations du Code AFEP-MEDEF.</p> <p>Les administrateurs participent de manière active aux réunions du Comité, en toute liberté de jugement et dans l'intérêt des actionnaires.</p> <p>En 2016, le Comité des Rémunérations s'est réuni trois fois, avec un taux d'assiduité de 100 %.</p>
Principales missions	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement de propositions relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs et au régime de retraite et de prévoyance • Fixation de l'enveloppe des jetons de présence à soumettre à l'Assemblée Générale et mode de répartition • Détermination de la politique des plans incitatifs à long terme, se déclinant notamment au travers de plans d'attributions gratuites d'actions
Principales activités en 2016	<ul style="list-style-type: none"> • Examen des éléments de rémunération fixe et variable des dirigeants mandataires sociaux exécutifs et propositions au Conseil • Analyse de la performance 2015 des dirigeants mandataires sociaux exécutifs et communication au Conseil d'une recommandation relative à la rémunération variable annuelle 2015 • Analyse de la performance 2016 des dirigeants mandataires sociaux exécutifs et communication au Conseil d'une recommandation relative à la rémunération variable annuelle 2016 • Analyse et réflexion de la structure de la rémunération variable annuelle des dirigeants mandataires sociaux exécutifs et des objectifs 2017 • Say on Pay : préparation des résolutions présentées à l'Assemblée Générale du 27 avril 2017 • Retraite des dirigeants : examen de la situation de chaque dirigeant mandataire social exécutif • Répartition des jetons de présence en application des règles prévoyant une part variable prépondérante

Comité des Nominations

Composition	<p>Composition au 31 décembre 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anne-Marie COUDERC (Présidente) • Éliane LEMARIÉ • Jérôme GALLOT <p>Le Comité est présidé depuis le 22 juillet 2014 par Madame Anne-Marie Couderc, administrateur indépendant, membre du Comité depuis la même date.</p> <p>Le Comité des nominations est majoritairement composé d'administrateurs indépendants et il ne comporte aucun dirigeant mandataire social exécutif. Cette composition est conforme aux recommandations du Code AFEP-MEDEF.</p> <p>Les administrateurs participent de manière active aux réunions du Comité, en toute liberté de jugement et dans l'intérêt des actionnaires.</p> <p>En 2016, le Comité des Nominations s'est réuni une fois, avec un taux d'assiduité de 100 %.</p>
Principales missions	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion et recommandations au Conseil quant aux modalités d'exercice de la Direction Générale • Avis sur les propositions du Président du Conseil d'Administration pour la nomination des Directeurs Généraux Délégués • Proposition au Conseil de nouveaux administrateurs • Examen de la qualification d'administrateur indépendant, revue chaque année par le Conseil d'Administration • Vérification de la bonne application du Code de gouvernement d'entreprise auquel la Société se réfère • Débat sur les questions relatives à la gouvernance liées au fonctionnement et à l'organisation du Conseil • Préparation des plans de succession des dirigeants mandataires sociaux exécutifs notamment en cas de vacance imprévisible
Principales activités en 2016	<ul style="list-style-type: none"> • Examen des plans de succession des dirigeants mandataires sociaux exécutifs en vue d'assurer la continuité de la Direction Générale • Examen des conditions d'exercice de la Direction Générale : unicité des fonctions de Président et de Directeur Général • Réflexion sur la composition du Conseil : diversité, complémentarité des profils, compétence, équilibre hommes/femmes, cumul des mandats... • Sélection et rencontres des candidats et propositions au Conseil pour validation • Présentation au Conseil de la candidature de Madame Félicie Burelle et Madame Cécile Moutet et proposition de soumettre leur nomination au vote de l'Assemblée Générale du 27 avril 2017 • Réflexion sur la composition des Comités du Conseil et propositions • Examen de l'indépendance de chacun des administrateurs au regard des critères énoncés dans le Code AFEP-MEDEF

2.1.1.4 Auto-évaluation du Conseil d'Administration

Le Conseil procède chaque année à l'évaluation formalisée, prévue par le Code AFEP-MEDEF, de sa composition, de son organisation et de son mode de fonctionnement, notamment afin de vérifier que, dans certaines conditions, l'ordre du jour de ses réunions couvre bien l'étendue de ses missions, que les questions importantes ont été convenablement préparées et débat-

tues, et afin d'apprécier la contribution de chaque membre aux travaux du Conseil.

Cette évaluation est conforme aux recommandations de l'AMF ainsi qu'à celles du Code AFEP-MEDEF auquel la Société se réfère. La composition du Conseil, son organisation et son fonctionnement, ainsi que différents sujets de gouvernance tels que la planification des réunions du Conseil hors la présence des dirigeants mandataires sociaux exécutifs, ont pu être examinés. L'activité des Comités a également été passée en revue. Les

administrateurs se sont exprimés sur la qualité et la pertinence des informations qui leur sont communiquées, sur la rédaction des procès-verbaux. Ils ont également donné leur point de vue sur l'engagement du Conseil dans la définition de la stratégie de la Compagnie Plastic Omnium.

Le Conseil a estimé que la qualité de ses réunions, au regard de ce qui avait été envisagé comme voies de progrès à l'issue de l'autoévaluation réalisée fin 2015, continue de s'améliorer, notamment sur l'analyse des enjeux stratégiques du Groupe, qui sont régulièrement discutés et débattus.

Il a été constaté que la composition du Conseil était équilibrée, avec des expertises diversifiées et complémentaires. Les administrateurs sont assidus, actifs et impliqués. Ils partagent le même souci d'agir dans l'intérêt à long terme de la Compagnie Plastic Omnium. Les administrateurs ont à nouveau exercé en 2016 leur totale liberté de jugement. Cette liberté leur a permis de participer, en toute indépendance, aux travaux puis aux décisions collégiales du Conseil ainsi qu'aux activités de ces Comités.

En 2016, le Conseil s'est estimé pleinement satisfait du rythme, de la fréquence des réunions ainsi que du format des informations qui lui sont transmises dans le cadre de l'activité en général et des principaux événements de la vie du Groupe. La mise à disposition d'une documentation préalable aux séances du Conseil ou des Comités, dans le respect des impératifs de confidentialité et des contraintes de délai auxquels la Société est soumise, favorise la qualité des débats.

2.1.1.5 Code de gouvernement d'entreprise

Le Code AFEP-MEDEF : le code de référence

La Compagnie Plastic Omnium poursuit son attachement à l'application des règles en matière de gouvernement d'entreprise en se référant au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de l'AFEP-MEDEF consultable sur le site <http://medef.com>.

Le tableau ci-dessous présente les explications de la Société sur les recommandations du Code AFEP-MEDEF qui ne sont pas appliquées.

Recommandations Code AFEP-MEDEF	Pratiques de la Compagnie Plastic Omnium et explications
Échelonnement des mandats des administrateurs de façon à éviter un renouvellement en bloc (article 13-2)	10 des 13 membres du Conseil d'Administration voient leur mandat arriver à échéance en 2018, 2 membres du Conseil ont un mandat qui arrive à échéance en 2017 et un en 2019. La Société a souhaité privilégier un principe de nomination fréquente des administrateurs grâce à une durée statutaire de trois ans.
Information sur le plafond applicable à la rémunération variable.	La rémunération fixe annuelle de MM. Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié correspond au taux de 120 % du coefficient le plus élevé de la classification de la Plasturgie (coefficient 940). MM. Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié ont perçu à ce titre une rémunération de 87 909 euros en 2016. La rémunération variable de MM. Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié a pour base la capacité d'autofinancement de Burelle SA, société mère de la Compagnie Plastic Omnium. Cette base évoluant en fonction de la performance de Burelle SA, il n'est pas possible d'indiquer un plafond.

2.1.2 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Objectifs de la Société en matière de contrôle interne et de gestion des risques

Définition et objectifs du contrôle interne et de la gestion des risques

Le contrôle interne et la gestion des risques constituent des domaines relevant de la Direction Générale et nécessitent l'implication de l'ensemble des acteurs de l'entreprise, selon les missions qui leur sont imparties. Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de la Compagnie Plastic Omnium vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- la mise en œuvre efficace et maîtrisée, notamment au regard des risques, des orientations et objectifs fixés par la Direction Générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Compagnie Plastic Omnium, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs, au sens le plus étendu, du Groupe ;

- la fiabilité des informations financières ;
- la mobilisation des collaborateurs de la Société autour de valeurs communes et d'une vision partagée des risques qu'ils contribuent à maîtriser.

Les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques jouent ainsi un rôle important dans la conduite des activités de la Compagnie Plastic Omnium. Toutefois, ces dispositifs ne peuvent fournir une garantie absolue quant à l'atteinte des objectifs qu'elle s'est fixés ni ne peuvent prétendre éliminer totalement tous les risques susceptibles de l'affecter.

La Compagnie Plastic Omnium travaille au développement de son dispositif de contrôle interne et de gestion des risques dans une démarche permanente de progrès qui s'appuie en particulier sur le guide de mise en œuvre du cadre de référence de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Périmètre retenu

Ce rapport décrit le dispositif de contrôle interne de la Compagnie Plastic Omnium, société de tête du groupe Plastic Omnium. Il décrit donc en particulier les procédures qui visent à assurer la fiabilité de ses comptes consolidés et de son contrôle sur les entités dont elle détient une participation majoritaire.

En ce qui concerne les participations significatives sur lesquelles elle exerce un contrôle partagé, la Compagnie Plastic Omnium examine et évalue régulièrement leur fonctionnement et use de toute son influence pour qu'elles se conforment à ses exigences en matière de contrôle interne.

Description synthétique du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques

Organisation générale

La Compagnie Plastic Omnium est constituée de 2 pôles :

- **le pôle Automobile** (la Division Auto Exterior et la Division Auto Inergy) ;
- **le pôle Environnement** (la Division Environnement).

Sous la supervision et le contrôle de la Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium, ces pôles sont autonomes dans la mise en place des moyens et des ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs financiers dont ils sont responsables, sur la base du budget annuel accepté par la Direction Générale.

Organisation du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques au sein du Groupe repose sur le respect des règles et principes de son Référentiel de contrôle interne d'une part, sur la mise en œuvre de démarches lui permettant d'améliorer de façon continue la gestion des risques majeurs auxquels il pourrait être confronté d'autre part.

L'organisation du dispositif implique l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise. Néanmoins, sa structure repose sur 7 fonctions clés que sont :

- la Direction Générale, la Direction des Risques et le Comité de Contrôle interne, qui exercent leur surveillance sur le dispositif ;
- les Directions opérationnelles de chaque Division, les Directions fonctionnelles centrales et l'Audit interne, qui constituent trois niveaux de contrôle distincts ;
- le Conseil d'Administration.

La Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium définit les orientations dont procèdent l'organisation et les fonctionnements du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques.

Elle est assistée dans cette mission du **Comité de Direction**, instance collégiale de pilotage et de décision. Il est composé du Président-Directeur Général, du Co-Directeur Général et Directeur Général Délégué, du Directeur Général Délégué, de la Directrice de la Stratégie et du Développement, du Directeur Financier, du Secrétaire Général – Directeur Juridique, du Directeur des Ressources Humaines, de la Directrice de la Communication, du Directeur Scientifique et des Directeurs Généraux de Divisions. Il se réunit une fois par mois pour examiner les activités du Groupe, analyser sa situation et débattre de ses perspectives. Il traite de façon transversale des sujets relatifs aux activités commerciales, à l'organisation, aux investissements, aux affaires sociales et légales, à la sécurité et à l'environnement, à la recherche et au développement, aux opérations de fusion-acquisition et au financement du Groupe. Tous les mois, il analyse les résultats des Divisions et filiales et l'évolution de leur bilan, notamment l'évolution des investissements et des besoins en fonds de roulement, par rapport à la situation de l'année précédente et aux prévisions

du budget mensualisé. Il examine aussi les prévisions à trois mois du compte de résultat et du bilan, et oriente de façon proactive la gestion du Groupe. Il valide également les révisions des prévisions de l'année en cours. Chaque année en juin, il analyse les plans stratégiques à cinq ans des Divisions et du Groupe. Ces plans orientent ensuite les travaux du budget définitivement adopté en décembre de chaque année.

Le Référentiel de contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne de la Compagnie Plastic Omnium repose en premier lieu sur son Référentiel de contrôle interne, qui regroupe l'ensemble des principes et des règles applicables dans les sociétés qu'elle contrôle majoritairement. Le Référentiel est constitué du **Code de conduite**, des **Règles** et **Procédures** du Groupe et du **Manuel de procédures comptables et financières**.

- **Le Code de conduite** : au-delà des responsabilités économiques qui lui incombent, la Compagnie Plastic Omnium attache une importance particulière au respect des droits liés à la personne et des règles propices au développement durable. La Compagnie Plastic Omnium est signataire du pacte mondial Global Compact qui, avec le Code de conduite de la Compagnie Plastic Omnium, manifestent l'esprit d'engagement responsable qui l'a toujours animée. Ils exposent les valeurs qui président aux comportements individuels et collectifs que la Compagnie Plastic Omnium entend promouvoir et qui déterminent les principes fondamentaux sur lesquels s'enracinent les règles et procédures de son contrôle interne. Depuis 2010, la Compagnie Plastic Omnium s'est dotée d'un Code de conduite spécifique relatif au droit de la concurrence, déployé dans l'ensemble du Groupe dans le cadre d'un programme de conformité.

Le Code de conduite s'applique à la Compagnie Plastic Omnium ainsi qu'à toute société affiliée dans laquelle elle détient une participation majoritaire. La Compagnie Plastic Omnium exerce toute son influence et ses droits pour encourager les autres filiales à mettre en place des lignes de conduite cohérentes avec les dispositions de ce Code. Il est de la responsabilité des dirigeants, des membres du Comité de Direction, des Directeurs de Divisions et des Directeurs de site de s'assurer que tous les collaborateurs en prennent connaissance et disposent des moyens suffisants pour s'y conformer. En retour, le Code requiert que chaque collaborateur fasse preuve, par son comportement, d'un engagement personnel et continu dans le respect des lois et des règlements en vigueur ainsi que des règles d'éthique qu'il énonce.

- **Le Corps de Règles et les Procédures Groupe** : la Compagnie Plastic Omnium dispose de Règles qui définissent les rôles et responsabilités de la Direction Générale, des Directions centrales de la Compagnie Plastic Omnium et des Directions opérationnelles de ses Divisions et filiales dans les domaines suivants :

- Gouvernance et Juridique ;
- Ressources Humaines ;
- Trésorerie (financements et opérations courantes) ;
- Ventes ;
- Achats (exploitation et investissements) ;
- Stocks et Logistique ;
- Projets Automobiles ;
- Comptabilité et Fiscalité ;

- Production et Qualité ;
- Immobilier ;
- Systèmes d'Information ;
- Hygiène Sécurité Environnement.

Les Règles traitent de l'exploitation courante, comme des opérations non courantes de l'entreprise. Elles constituent une référence unique, globale et exhaustive en vue d'assurer le caractère cohérent et suffisant des processus de contrôle interne mis en œuvre dans le Groupe. Elles sont déclinées, dans un certain nombre de cas, en procédures qui en précisent les modalités d'application.

- **Le Manuel de procédures comptables et financières** : la Compagnie Plastic Omnium dispose d'un Manuel de procédures comptables et financières, conforme aux normes IFRS. Ces procédures comptables sont applicables dans l'ensemble du périmètre de consolidation du Groupe.

Inscrit dans une démarche d'amélioration permanente du dispositif de contrôle interne, le Référentiel de contrôle interne fait l'objet d'additions et de mises à jour régulières afin de tenir compte, de manière toujours plus adaptée, des usages établis, de l'évolution de l'organisation et de la réglementation.

Gestion des risques

Les principaux risques auxquels la Compagnie Plastic Omnium est exposée sont présentés au chapitre « Gestion des risques ». Il décrit également les principales démarches ou procédures qui visent à prévenir et maîtriser ces risques de manière adaptée.

Le dispositif de gestion des risques intègre, dans le cadre organisationnel présenté dans ce rapport, un processus d'identification et d'analyse des risques principaux de l'entreprise dont l'objectif est de vérifier, d'une part, la pertinence des démarches mises en œuvre au niveau du Groupe et, d'autre part, d'engager des actions visant à renforcer ou compléter les démarches existantes. Cet exercice, réalisé au niveau du Groupe, est animé par la Direction des Risques en collaboration avec les Directions opérationnelles et les Directions fonctionnelles.

Le dispositif fait l'objet d'une surveillance assurée par la Direction Générale.

Activités de contrôle

La Compagnie Plastic Omnium cherche à conjuguer responsabilité et indépendance de jugement de trois niveaux d'acteurs opérant un contrôle sur ses opérations et sur ses démarches de maîtrise de risques : les Directions opérationnelles, les Directions fonctionnelles centrales et l'Audit interne.

Les **Directions opérationnelles** mettent en œuvre les structures et les moyens nécessaires à l'application satisfaisante des principes et des règles de contrôle interne dans leurs activités. Elles suivent en particulier la pertinence des actions correctives mises en œuvre à la suite des missions menées par l'Audit interne. Elles sont également responsables de l'identification des risques propres à leur activité et du déploiement, dans une juste mesure, des démarches qui visent à en assurer la maîtrise.

Les **Directions fonctionnelles centrales**, à savoir la Direction des Ressources Humaines et du Développement Durable, la Direction Financière et des Systèmes d'Information, et la Direction Juridique sont investies, dans leurs domaines d'expertise et sous

le contrôle de la Direction Générale, des pouvoirs les plus étendus pour établir les règles et procédures de la Compagnie Plastic Omnium. Elles ont la charge d'animer leurs réseaux fonctionnels et d'en contrôler les activités, et pour objectif de protéger les intérêts du Groupe et de toutes les parties prenantes.

Dans le domaine du contrôle interne et de la gestion des risques en particulier, elles sont chargées d'analyser les risques propres à leurs fonctions et d'élaborer les schémas nécessaires à leur bon fonctionnement ; elles produisent et mettent à jour le Référentiel de contrôle interne et les démarches transversales de maîtrise des risques. Ce faisant, elles sont tenues de garantir la pertinence du Référentiel de contrôle interne au regard des normes, réglementations et lois en vigueur, et de mettre en œuvre aux niveaux adéquats les moyens nécessaires à la communication de l'information qu'elles produisent.

La Compagnie Plastic Omnium dispose d'un **département d'Audit interne** centralisé qui, rattaché à la Direction des Risques du Groupe, dépend du Secrétariat Général de la Compagnie Plastic Omnium. Il rend compte, par ailleurs, périodiquement de ses travaux au Comité de Contrôle interne, organe de surveillance du contrôle interne. Il procède à des évaluations du dispositif général et veille à l'efficacité de sa mise en œuvre.

Le département d'Audit interne conduit des missions d'audit sur un périmètre comprenant toute filiale de la Compagnie Plastic Omnium, qu'elle y exerce ou non le contrôle. En conclusion de chacune de ses missions, l'Audit interne émet des recommandations auxquelles les entités auditées répondent par un plan d'actions approprié faisant l'objet d'un suivi systématique des équipes de direction dans les Divisions. Le plan annuel des missions est établi en fonction de la fréquence des audits passés et du contexte dans lequel chaque entité opère en matière de contrôle et de risque. Aucune des missions réalisées en 2016 n'a révélé de défaillance majeure des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques.

Par ailleurs, le département d'Audit interne supervise les campagnes annuelles d'**autoévaluation** du contrôle interne, lancées depuis 2006. L'élaboration du questionnaire s'inspire notamment du guide d'application du cadre de référence de l'AMF. Il constitue un outil efficace tant d'évaluation que de sensibilisation récurrente des organisations locales. Il contribue enfin aux travaux de préparation des audits entrepris par le département d'Audit interne.

À noter que l'application des normes internationales relatives à la sécurité, à l'environnement et à la performance de nos démarches d'assurance qualité, ainsi que les diligences de nos compagnies d'assurances et de nos clients donnent lieu à des audits spécialisés récurrents réalisés par des organismes indépendants. Au 31 décembre 2016, 90 % et 76 % des sites détenus à au moins 50 % et éligibles étaient respectivement certifiés ISO 14001 et OHSAS 18001.

Information et communication

Les Règles et Procédures du contrôle interne sont accessibles aux collaborateurs sur la page d'accueil du portail Intranet du Groupe. Au demeurant, le déploiement du contrôle interne repose pour une grande part sur les activités de formalisation, d'animation, de formation et de reporting assurées par les Directions fonctionnelles centrales. Ces activités, dont fait partie l'autoévaluation déjà

évoquée, témoignent auprès des Directions locales de l'importance que la Direction Générale accorde aux processus de contrôle.

Enfin, la diffusion de l'information relative à l'élaboration de l'information financière et comptable fait l'objet de processus spécifiques dont les mécanismes seront décrits plus loin dans ce rapport.

Surveillance

La surveillance permanente du dispositif relatif au contrôle interne et à la gestion des risques incombe à la Direction Générale, assistée de la Direction des Risques.

La Direction des Risques exerce une surveillance critique sur le dispositif de contrôle interne au regard de sa mission particulière. Elle rend compte de ses analyses et préconisations à la Direction Générale, ainsi qu'au Comité de Contrôle interne. Elle anime, par ailleurs, la démarche d'identification des risques entreprise au niveau du Groupe et pilote l'élaboration du plan de maîtrise des risques qui en résulte.

Un **Comité de Contrôle interne** assure la coordination et la supervision générale du bon fonctionnement du dispositif de contrôle interne. Le Comité de Contrôle interne est présidé par le Secrétaire Général de la Compagnie Plastic Omnium. Il compte parmi ses membres le Directeur des Ressources Humaines, le Directeur Financier, le Directeur du Contrôle interne, le Directeur des Risques et de l'Audit interne, le Manager de l'Audit interne, les Directeurs Généraux et les Directeurs Financiers des Divisions. Ce Comité s'assure de la qualité du dispositif et de son efficacité. Il rend compte de ses avis au Président-Directeur Général, dont il relaie les décisions ou orientations. Sa composition lui donne autorité pour coordonner les efforts de l'ensemble des acteurs prenant part au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques dans chacun des pôles ou fonctions de l'entreprise.

Enfin, le **Conseil d'Administration** examine l'ensemble des grandes hypothèses et orientations de la Compagnie Plastic Omnium arrêtées par la Direction Générale. Il prend notamment connaissance des caractéristiques essentielles du dispositif de contrôle interne et des démarches de gestion des risques, et acquiert une compréhension d'ensemble des procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information globale et financière.

Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable de la Société

Principes d'élaboration de l'information financière du Groupe

Dans le domaine de l'élaboration de l'information financière du Groupe, la Direction Financière, qui en assure l'homogénéité, est investie des missions suivantes :

- définir les normes comptables et financières du Groupe, conformément aux standards internationaux ;
- définir la politique de production de l'information financière ;
- coordonner les systèmes d'information relatifs à la production des données comptables et financières ;

- contrôler l'information financière des filiales ;
- produire l'information financière relative aux comptes consolidés du Groupe.

L'homogénéité des états financiers du Groupe est garantie par l'adoption de normes comptables et d'un plan de compte communs à toutes les entités du Groupe. Ces normes et ce plan comptables tiennent compte de la spécificité des différentes activités des filiales du Groupe. Ils sont définis par le département Normes et principes comptables rattaché à la Direction Comptable et Fiscale, qui est seule compétente pour les modifier.

Cette homogénéité est ensuite assurée par une gestion coordonnée des systèmes d'information qui concourent à la production de l'information financière de chaque filiale du Groupe : les processus de reporting et de consolidation des comptes sont standardisés et unifiés par l'utilisation d'un logiciel unique ; par ailleurs, sur la base d'un progiciel préconisé par le Groupe, les Divisions ont développé des systèmes intégrés de gestion, déployés sur la quasi-totalité de leurs sites industriels, de Recherche & Développement et administratifs, contribuant ainsi à la maîtrise des informations nécessaires à la formation des états financiers.

L'information financière du Groupe est produite à l'occasion des processus structurants que sont :

- le reporting de trésorerie hebdomadaire ;
- le reporting mensuel ;
- la consolidation statutaire bisannuelle ;
- le budget annuel.

Toutes les filiales contrôlées directement et indirectement par la Compagnie Plastic Omnium entrent dans le périmètre de ces quatre processus.

Processus de reporting financier et processus de contrôle

La fonction comptable dans le groupe Plastic Omnium est décentralisée en filiale. Un premier niveau de contrôle et d'analyse des états financiers est assuré au niveau local, puis au niveau central dans chaque Division. Enfin, un troisième niveau de contrôle est assuré par la Direction Financière du Groupe.

Le reporting est produit mensuellement. Il est communiqué huit jours après la clôture mensuelle à la Direction Générale et analysé en Comité de Direction. Il comprend un compte de résultat établi par destination avec un détail des coûts de production, de structure et de Recherche & Développement, un tableau complet des flux de trésorerie, une prévision de l'activité sur les trois mois à venir et un tableau de bord relatif à l'environnement et à la sécurité. Ces éléments sont élaborés aux niveaux du Groupe, des Divisions et des filiales. Le reporting établit une comparaison de ces différents éléments, sur le mois écoulé et en cumul sur l'année, par rapport au réalisé de l'année précédente et au budget de l'année en cours. Il en analyse les principales variations.

Le processus d'élaboration du budget débute chaque année en septembre. Établi par chaque filiale et consolidé au niveau des Divisions, il est soumis à la Direction Générale en novembre et validé en décembre avant d'être présenté au Conseil d'Adminis-

tration de la Compagnie Plastic Omnium. Il est constitué du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie et des flux de capitaux employés par filiale et par Division pour l'année N+ 1.

Des états « réestimés » sont produits régulièrement et visent à mettre en œuvre des actions correctives au regard des objectifs fixés lors du budget. Elles permettent également à la Direction Générale de communiquer de manière fiable sur l'évolution de la situation.

Le budget est établi dans la continuité du plan stratégique et financier, approuvé tous les ans en juillet par la Direction Générale. Ce dernier présente les comptes de résultat et les bilans prévisionnels des quatre années suivant l'exercice en cours. Il tient compte des stratégies commerciales, innovation, industrielle et financière du Groupe et des Divisions.

En ce qui concerne la gestion de la trésorerie, la Compagnie Plastic Omnium assure le financement des besoins moyen terme des filiales que le Groupe contrôle. Plastic Omnium Finance assure le financement des besoins court terme. Par son intermédiaire, dans tous les pays où les règles locales le permettent, le Groupe centralise la gestion de la trésorerie de ses filiales et opère une compensation quotidienne de leurs positions de trésorerie (cash pooling). Par ailleurs, leurs dettes et créances mutuelles font l'objet d'une compensation mensuelle par netting. Elle gère ainsi leur flux de financement et contrôle au quotidien leur situation de trésorerie.

De manière générale, aucune filiale du Groupe ne peut négocier de financement auprès d'un tiers sans l'accord de la Trésorerie centrale Groupe.

Par ailleurs, Plastic Omnium Finance contrôle l'ensemble des opérations de couverture relatives aux risques de change ou de taux.

Un reporting de trésorerie est transmis chaque semaine à la Direction Générale. Il comprend la situation de trésorerie de chaque Division et du Groupe, ainsi qu'une comparaison de cette situation par rapport à celle constatée lors de l'exercice précédent et par rapport à celle prévue au budget de l'année en cours.

Aucun incident notable et significatif, et aucun changement remarquable n'a été relevé en 2016 qui puisse remettre en cause l'efficacité du contrôle interne décrit ci-dessus.

Travaux prévus en 2017

Engagée dans une démarche d'amélioration permanente de son système de contrôle interne, la Compagnie Plastic Omnium complétera certaines procédures afin d'en renforcer la pertinence, d'une part, et d'en faciliter l'appropriation par les opérationnels, d'autre part. Cette démarche, dans laquelle la Direction des Risques et la Direction du Contrôle interne sont pleinement impliquées, couvre nos procédures de contrôle interne, nos procédures comptables et financières, et nos démarches de maîtrise des risques.

La Direction de l'Audit interne mènera 41 missions en 2017 (même nombre de missions qu'en 2016).

Dans le cadre de l'amélioration du contrôle interne et de la gestion des risques, la Société poursuivra le processus de suivi des recommandations des missions d'Audit interne.

2.1.3 Risques financiers liés aux effets du changement climatique

Les constructeurs automobiles se sont engagés depuis de nombreuses années dans des plans visant à réduire de manière continue les émissions de gaz à effet de serre pour les nouveaux véhicules mis sur le marché. Cette évolution a été très tôt anticipée par la Compagnie Plastic Omnium qui en a fait depuis plusieurs années un axe essentiel de sa stratégie en Recherche et Développement. Cette stratégie s'est traduite par de multiples innovations et un savoir-faire éprouvé (allègement du véhicule, amélioration de l'aérodynamisme, systèmes à carburants adaptés aux contraintes des véhicules à propulsion hybride...) qui permettent à la Compagnie Plastic Omnium d'apporter aux constructeurs des produits et fonctions qui contribuent directement à leurs objectifs de réduction des émissions. Ces produits innovants ont constitué un des axes majeurs de la croissance de l'activité de la Compagnie Plastic Omnium au cours des derniers exercices et contribué à ses performances financières. Dans ce contexte, la Compagnie Plastic Omnium considère que les évolutions de ses marchés liées à la stratégie bas-carbone de la filière automobile n'engendrent pas de risque financier significatif. Au contraire, fort des succès obtenus au cours des dernières années, la Compagnie Plastic Omnium est en capacité d'intensifier ses efforts en innovation dans ces mêmes domaines qui devraient continuer à constituer un des principaux leviers pour atteindre les objectifs de forte croissance annoncés pour les prochaines années.

Pour ce qui concerne ses activités, comme décrit dans le chapitre 3 (Développement Durable) de ce document, la Compagnie Plastic Omnium dans le cadre de sa stratégie bas-carbone va poursuivre le développement de son programme Top Planet lancé dès 2007 et qui vise principalement à réduire ses consommations d'énergies. Le développement de ce programme doit se traduire, au cours des prochaines années, par une mise en œuvre généralisée de bonnes pratiques dans l'ensemble de ses activités et par des investissements offrant un retour sur investissement rapide compte tenu des économies d'énergies générées. À ce titre, la Compagnie Plastic Omnium considère ne pas être exposée à des risques financiers significatifs.

Enfin, la Compagnie Plastic Omnium considère qu'elle n'est pas exposée à des risques financiers significatifs qui résulteraient d'impacts physiques sur ses installations en raison du changement climatique.

2.2 Rémunération des membres du Conseil d'Administration et des dirigeants mandataires sociaux exécutifs

2.2.1 Rémunération des membres du Conseil d'Administration

Chaque administrateur reçoit des jetons de présence dont le montant maximum est voté par l'Assemblée Générale ordinaire et dont la répartition est décidée par le Conseil d'Administration.

2.2.1.1 Règles de répartition au titre de l'exercice 2016

Le montant des jetons de présence réparti entre les administrateurs comporte une part variable prépondérante en fonction de l'assiduité, conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF.

Le Conseil a retenu, pour l'exercice 2016 la répartition suivante :

- Président : 2 700 euros par séance du Conseil ;
- Administrateurs : 1 300 euros par séance du Conseil ;

- Président d'un Comité : 2 100 euros par séance du Comité ;
- Membre d'un Comité : 1 300 euros par séance du Comité ;
- Solde réparti proportionnellement entre les administrateurs en fonction de la participation effective aux réunions.

2.2.1.2 Montants versés au titre de l'exercice 2016

Un montant total de 439 165 euros, dans les limites de l'enveloppe de 460 000 euros votée par l'Assemblée Générale du 28 avril 2016, a été distribué aux administrateurs au titre de l'exercice 2016, pour un total de 5 réunions du Conseil d'Administration et 7 réunions de ses Comités.

Le taux d'assiduité aux réunions pour 2016 a été de 95 % pour le Conseil d'Administration, de 90 % pour le Comité des Comptes et de 100 % pour le Comité des Rémunérations et pour le Comité des Nominations.

Montant des jetons de présence alloués (en euros)

Administrateurs	Exercices 2016 (5 réunions et 7 réunions des Comités)	Exercice 2015 (4 réunions et 5 réunions des Comités)
M. Laurent Burelle	38 585	34 431
M. Paul Henry Lemarié	32 985	28 831
M. Jean Burelle	32 985	28 831
M. Jean-Michel Szczerba	32 985	28 831
Mme Éliane Lemarié	34 285	30 131
M. Jérôme Gallot	38 185	34 831
M. Vincent Labruyère	36 885	32 731
M. Alain Mérieux	16 492	14 415
Pr. Dr. Bernd Gottschalk	35 585	30 131
Mme Anne-Marie Couderc	41 385	33 031
Mme Anne Asensio	28 938	34 331
Mme Amélie Oudéa Castera	36 885	30 131
Mme Lucie Maurel Aubert	32 985	-
M. Jean-Pierre Ergas*	-	21 623
Total	439 165	382 279

* Administrateur dont le mandat a pris fin au cours de l'exercice 2015.

2.2.1.3 Règles de répartition au titre de l'exercice 2017

Pour tenir compte de la nomination de deux nouveaux administrateurs en 2017, le Conseil proposera à l'Assemblée Générale du 27 avril 2017 de porter l'enveloppe maximum des jetons de présence à 580 000 euros au lieu de 460 000 euros à compter du 1^{er} janvier 2017.

Le Conseil d'Administration a décidé dans sa séance du 22 février 2017 de fixer la répartition des jetons de présence comme suit :

- Président : 3 200 euros par séance du Conseil ;
- Administrateurs : 1 600 euros par séance du Conseil ;
- Président d'un Comité : 2 400 euros par séance du Comité ;
- Membre d'un Comité : 1 600 euros par séance du Comité ;
- Le reliquat disponible sera partagé entre les administrateurs en fonction de leur assiduité aux réunions du Conseil d'Administration.

2.2.2 Rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs

2.2.2.1 Principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs

Le Conseil d'Administration se réfère aux recommandations du Code AFEP-MEDEF pour la détermination des rémunérations et avantages consentis aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs. Il veille à ce que la politique de rémunération respecte les principes d'exhaustivité, d'équilibre, de cohérence et de mesure et prenne en compte les pratiques du marché.

Dans le cadre des recommandations du Code AFEP-MEDEF, le Conseil d'Administration, avec le concours du Comité des Rémunérations, définit la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs de la Compagnie Plastic Omnium et les objectifs poursuivis par celle-ci.

Le Conseil d'Administration, avec le concours du Comité des Rémunérations, arrête les différents éléments qui composent la rémunération en étant attentif à l'équilibre nécessaire entre chacun d'eux.

Une rémunération liée aux performances

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs est étroitement liée aux performances de l'entreprise afin de favoriser la réalisation des objectifs de court et long termes.

Le Conseil d'Administration différencie les éléments de détermination de la rémunération variable de M. Laurent Burelle, Président-Directeur général, et de M. Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué, membres du groupe familial actionnaire majoritaire, de celle de M. Jean-Michel Szczerba, Co-Directeur Général, Directeur Général délégué.

2.2.2.2 Éléments composant la rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs

Rémunération de M. Laurent Burelle Président-Directeur Général

Rémunération fixe 2016

La rémunération fixe annuelle de M. Laurent Burelle correspond au taux de 120 % du coefficient le plus élevé de la classification de la Convention de la Plasturgie (coefficient 940).

M. Laurent Burelle a perçu à ce titre une rémunération de 87 909 euros en 2016, en augmentation de 0,5 % par rapport à 2015.

Rémunération variable 2016

La rémunération variable de M. Laurent Burelle est basée sur la capacité d'autofinancement de Burelle SA, société mère de la Compagnie Plastic Omnium, après paiement des intérêts et de l'impôt, augmentée de la quote-part de la capacité d'autofinancement des coentreprises, après paiement des impôts et intérêts, et nette des dividendes versés par ces sociétés.

Au titre des prestations de Direction Générale, Burelle SA facture à la Compagnie Plastic Omnium et ses sociétés contrôlées les rémunérations brutes versées à chaque mandataire social exécutif en fonction de l'estimation du temps passé par chacun d'eux au profit du Groupe Plastic Omnium.

Sur proposition du Président-Directeur Général et après avis favorable du Comité des rémunérations, une nouvelle formule de calcul a été décidée par le Conseil d'Administration du 26 octobre 2016, afin de réduire fortement l'impact de l'importante progression de la capacité d'autofinancement sur l'intéressement versé par Burelle SA. Cette décision, votée à l'unanimité par le Conseil d'Administration, a pour effet de réduire significativement la progressivité de la formule de calcul de l'intéressement et de « quasiment plafonner » les sommes versées à chacun des bénéficiaires.

Sur la base d'une capacité d'autofinancement audité et certifiée de Burelle SA de 614 402 000 euros au titre de l'exercice 2016, le montant global de l'intéressement net de charges sociales distribuable aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs de Burelle SA, MM. Laurent Burelle, Jean Burelle et Paul Henry Lemarié est de 8 869 487 euros. M. Laurent Burelle reçoit 51 % de ce montant global dont 76 % sont refacturés à la Compagnie Plastic Omnium et ses filiales.

M. Laurent Burelle a perçu au titre de cette rémunération variable un montant de 4 431 061 euros en 2016.

Par ailleurs, M. Laurent Burelle ne perçoit plus de stock-options depuis 2015. Il ne bénéficie pas de contrat de travail ni de clause de non-concurrence.

Rémunération de M. Jean-Michel Szczerba Co-Directeur Général – Directeur Général Délégué

Rémunération fixe 2016

Le Conseil d'administration du 26 juillet 2016, sur proposition du Comité des Rémunérations, a décidé de porter la rémunération fixe annuelle de M. Jean-Michel Szczerba à 1 000 000 euros,

à compter du 1^{er} juillet 2016, en augmentation de 14,5 % par rapport à 2015.

Cette rémunération est le reflet des nouvelles responsabilités de M. Jean-Michel Szczerba, désigné en qualité de Co-Directeur Général depuis le 15 décembre 2015. Elle a également été fixée sur la base d'un examen de la situation d'un échantillon représentatif de sociétés industrielles cotées comparables à Plastic Omnium.

En conséquence, au titre de l'exercice 2016, la rémunération fixe perçue par M. Jean-Michel Szczerba s'élève à 991 471 euros.

Rémunération variable 2016

Le Conseil d'Administration du 26 juillet 2016, sur proposition du Comité des Rémunérations, a fixé les modalités de détermination de la rémunération variable de M. Jean-Michel Szczerba au titre de l'exercice 2016. La rémunération variable de M. Jean-Michel Szczerba est exprimée en pourcentage de la rémunération fixe. Ce pourcentage peut atteindre au maximum 50 % de la rémunération fixe.

Cette rémunération variable annuelle est déterminée en fonction de critères d'évaluation de la performance fondés à la fois sur des objectifs financiers opérationnels et sur des objectifs qualitatifs.

Cette part variable est versée à M. Jean-Michel Szczerba après validation de l'atteinte des résultats par le Comité des Rémunérations et par le Conseil d'Administration.

Objectifs quantitatifs 2016 (60 % du total de la rémunération variable annuelle) :

- Montant des synergies réalisées par la Compagnie Plastic Omnium dans le nouveau périmètre post-acquisition de l'activité Systèmes Extérieurs de Faurecia. Ce critère est pris en compte pour 20 % dans la rémunération variable ;
- La marge opérationnelle (EBIT) réalisée en 2016 par référence au budget 2016. Ce critère est pris en compte pour 20 % dans la rémunération variable ;
- La dette nette au 31 décembre 2016 par référence au budget 2016. Ce critère est pris en compte pour 20 % dans la rémunération variable.

Objectifs qualitatifs 2016 (40 % du total de la rémunération variable annuelle) :

- Réussite de l'intégration de l'activité Systèmes Extérieurs de Faurecia. Ce critère est pris en compte pour 20 % de la rémunération variable ;
- Appréciation par le Président-Directeur Général de son rôle de Co-Directeur Général. Ce critère est pris en compte pour 20 % de la rémunération variable.

Sur la base des recommandations du Comité des Rémunérations du 9 février 2017, le Conseil d'Administration du 22 février 2017 a examiné le niveau d'atteinte desdits critères, et a décidé d'attribuer un montant de 495 735 euros à M. Jean-Michel Szczerba au titre de la rémunération variable annuelle, soit 50 % du montant de la rémunération fixe annuelle.

Cette somme représente 100 % du montant maximum de la rémunération variable pouvant lui être versée, soit 60 % au titre des objectifs financiers et 40 % au titre des objectifs qualitatifs.

Rémunération de M. Paul Henry Lemarié Directeur Général Délégué

Rémunération fixe 2016

La rémunération fixe annuelle de M. Paul Henry Lemarié correspond au taux de 120 % du coefficient le plus élevé de la classification de la Convention de la Plasturgie (coefficient 940).

M. Paul Henry Lemarié a perçu à ce titre une rémunération de 87 909 euros en 2016, en augmentation de 0,5 % par rapport à 2015.

Rémunération variable 2016

La rémunération variable de M. Paul Henry Lemarié a pour base la capacité d'autofinancement de Burelle SA, société mère de la Compagnie Plastic Omnium, après paiement des intérêts et de l'impôt, augmentée de la quote-part de la capacité d'autofinancement des coentreprises, après paiement des impôts et intérêts, et nette des dividendes versés par ces sociétés.

Au titre des prestations de Direction Générale, Burelle SA facture à la Compagnie Plastic Omnium et ses sociétés contrôlées les rémunérations brutes versées à chaque mandataire social exécutif en fonction de l'estimation du temps passé par chacun d'eux au profit du Groupe Plastic Omnium.

Néanmoins, sur proposition du Président-Directeur Général et après avis favorable du Comité des Rémunérations, une nouvelle formule de calcul a été décidée par le Conseil d'Administration du 26 octobre 2016, afin de réduire fortement l'impact de l'importante progression de la capacité d'autofinancement sur l'intéressement versé par Burelle SA ; cette décision, qui a été votée à l'unanimité par le Conseil d'Administration, a pour effet de réduire significativement la progressivité de la formule de calcul de l'intéressement et de « quasiment plafonner » les sommes versées à chacun des bénéficiaires.

Sur la base d'une capacité d'autofinancement audité et certifiée de Burelle SA de 614 402 000 euros au titre de 2016, le montant global de l'intéressement net de charges sociales distribuable aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs de Burelle SA, MM. Laurent Burelle, Jean Burelle et Paul Henry Lemarié est de 8 869 487 euros. M. Paul Henry Lemarié reçoit 24,5 % de ce montant global dont 50 % sont refacturés à la Compagnie Plastic Omnium et ses filiales.

M. Paul Henry Lemarié a perçu au titre de cette rémunération variable un montant de 2 215 531 euros en 2016.

Par ailleurs, M. Paul Henry Lemarié ne perçoit plus de stock-options depuis 2013. Il ne bénéficie pas de contrat de travail ni de clause de non-concurrence.

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social exécutif

En euros	2016		2015	
	Montants dus au titre de 2016	Montants versés en 2016	Montants dus au titre de 2015	Montants versés en 2015
M. Laurent Burelle <i>Président-Directeur Général</i>				
• Rémunération fixe	87 909	87 909	87 471	87 471
• Rémunération variable annuelle	4 523 438	4 431 061	4 275 290	4 133 631
• Rémunération exceptionnelle	–	–	–	–
• Jetons de présence	227 218	227 218	222 103	222 103
• Avantages en nature (voiture de fonction)	7 079	7 079	8 032	8 032
TOTAL	4 845 644	4 753 267	4 592 896	4 451 237
M. Jean-Michel Szczerba <i>Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué</i>				
• Rémunération fixe	991 471	991 471	872 464	872 464
• Rémunération variable annuelle	495 735	445 691	382 020	382 020
• Rémunération exceptionnelle	200 000	200 000	–	–
• Jetons de présence	109 985	109 985	103 831	103 831
• Avantages en nature (voiture de fonction)	11 297	11 297	9 591	9 591
TOTAL	1 808 488	1 758 444	1 367 906	1 367 906
M. Paul Henry Lemarié <i>Directeur Général Délégué</i>				
• Rémunération fixe	87 909	87 909	87 471	87 471
• Rémunération variable annuelle	2 173 024	2 215 531	2 137 645	2 066 815
• Rémunération exceptionnelle	–	–	–	–
• Jetons de présence	90 618	90 618	85 503	85 503
• Avantages en nature (voiture de fonction)	6 465	6 465	4 780	4 780
TOTAL	2 358 016	2 400 523	2 315 399	2 244 569

En conformité avec les dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, il est rendu compte des rémunérations versées par Burelle SA aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs de la Compagnie Plastic Omnium au cours de l'exercice 2016 et de la quote-part facturée à la Compagnie Plastic Omnium et ses filiales au titre des prestations de services de Direction Générale dans le tableau ci-dessous :

En euros	Rémunérations brutes versées par Burelle SA en 2016	Dont part variable	Quote-part facturée au groupe Plastic Omnium en 2016	Dont part variable
M. Laurent Burelle <i>Président-Directeur Général</i>	4 545 603	4 431 061	3 434 417	3 367 606
M. Jean-Michel Szczerba <i>Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué</i>	–	–	–	–
M. Paul Henry Lemarié <i>Directeur Général Délégué</i>	2 330 073	2 215 531	1 151 720	1 107 766

Tableau de synthèse des rémunérations et des options d'achat d'actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social exécutif

En euros	Exercice 2016	Exercice 2015
M. Laurent Burelle <i>Président-Directeur Général</i>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau page précédente)	4 845 644	4 592 896
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	651 000
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des autres plans de rémunération de long terme	-	-
TOTAL	4 845 644	5 243 896
M. Jean-Michel Szczerba <i>Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué</i>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau page précédente)	1 808 488	1 367 906
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	651 000
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des autres plans de rémunération de long terme	-	-
TOTAL	1 808 488	2 108 906
M. Paul Henry Lemarié <i>Directeur Général Délégué</i>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau page précédente)	2 358 016	2 315 399
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des autres plans de rémunération de long terme	-	-
TOTAL	2 358 016	2 315 399

Options d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social exécutif

Nom et fonctions du mandataire social	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Prix d'exercice	Période d'exercice
M. Laurent Burelle <i>Président-Directeur Général</i>	-	-	-	-
M. Jean-Michel Szczerba <i>Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué</i>	-	-	-	-
M. Paul Henry Lemarié <i>Directeur Général Délégué</i>	-	-	-	-

Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social exécutif

Nom et fonctions du mandataire social	Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe	Date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
M. Laurent Burelle <i>Président-Directeur Général</i>	-	-	-	-	-	-
M. Jean-Michel Szczerba <i>Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué</i>	-	-	-	-	-	-
M. Paul Henry Lemarié <i>Directeur Général Délégué</i>	-	-	-	-	-	-

Historique des options d'achat d'actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social exécutif et pouvant encore être exercées au 31 décembre 2016 (voir également chapitre 7)

Date d'attribution	Nombre d'options attribuées	Nombre d'options non exercées	Date de 1 ^{re} levée possible	Date d'expiration	Prix de souscription (en euros)
M. Laurent Burelle <i>Président-Directeur Général</i>					
Plan 07/08/2013	180 000	180 000	07/08/2017	07/08/2020	16,16 €
Plan 06/08/2015	150 000	150 000	07/08/2019	07/08/2022	24,72 €
M. Jean-Michel Szczerba <i>Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué</i>					
Plan 07/08/2013	120 000	120 000	07/08/2017	07/08/2020	16,16 €
Plan 06/08/2015	150 000	150 000	07/08/2019	07/08/2022	24,72 €
M. Paul Henry Lemarié <i>Directeur Général Délégué</i>					
Plan 07/08/2013	60 000	60 000	07/08/2017	07/08/2020	16,16 €

Conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF, l'exercice des options d'achat d'actions consenties en 2013 et 2015 est soumis à deux conditions de performance cumulatives liées à la surperformance sur la période d'indisponibilité des options :

- du cours de l'action par rapport à l'indice SBF 120;
- de la marge opérationnelle de la société par rapport à celle de ses principaux concurrents.

Les dirigeants mandataires sociaux exécutifs doivent conserver sous la forme nominative, jusqu'à la cessation de leurs fonctions, un nombre d'actions correspondant à 10 % du solde des actions

issues de la levée. Le «solde des actions issues de la levée» s'entend du nombre total d'actions issues de la levée diminué du nombre d'actions dont la cession est nécessaire pour financer l'exercice des options considérées et, le cas échéant, le paiement de tout impôt, immédiat ou différé, des prélèvements sociaux et des frais relatifs à la levée de ces options tels qu'applicables à la date d'exercice des options. Si le nombre d'actions ainsi déterminé, et devant être conservé jusqu'à la cessation de leurs fonctions n'est pas un nombre entier d'actions, celui-ci est arrondi au nombre entier d'actions immédiatement inférieur.

Les dirigeants mandataires sociaux exécutifs se sont engagés à ne pas recourir à des opérations de couverture de risque.

Tableau des options d'achat d'actions levées par chaque dirigeant mandataire social exécutif au cours de l'exercice

Date d'attribution	Options d'achat d'actions levées	Prix d'exercice
M. Laurent Burelle <i>Président-Directeur Général</i>		
01/04/2010	250 000	2,84 €
21/03/2012	360 000	7,38 €
M. Jean-Michel Szczerba <i>Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué</i>		
	-	-
M. Paul Henry Lemarié <i>Directeur Général Délégué</i>		
21/03/2012	180 000	7,38 €

Historique des attributions d'actions de performance à chaque mandataire social exécutif

Sans objet, dans la mesure où aucune action de performance n'a été attribuée aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs.

Historique des actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social exécutif

Sans objet, dans la mesure où aucune action de performance n'a été attribuée aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs.

Indemnités de départ, régime de retraite, protection sociale complémentaire et clause de non-concurrence

Le Conseil d'administration de la Compagnie Plastic Omnium a décidé, en 2003, la mise en place d'un plan de retraite supplémentaire dont bénéficient les membres du Comité de Direction

de la Compagnie Plastic Omnium, qui assure à ces salariés, à la condition d'être salarié au moment de prendre sa retraite à l'âge de 65 ans, une rente de retraite à prestation définie aux conditions suivantes :

	Plan Plastic Omnium	Recommandations Code AFEP-MEDEF
Ancienneté requise	7 ans	2 ans au minimum
Ancienneté réelle	À ce jour, l'ancienneté des trois dirigeants mandataires sociaux exécutifs est la suivante : Laurent Burelle : 42 ans – Paul Henry Lemarié : 37 ans – Jean-Michel Szczerba : 32 ans	
Rémunération de référence	Moyenne de la rémunération annuelle moyenne totale des 5 années précédant la cessation d'activité	
Montant annuel versé (en % de la rémunération de référence)	1 %	5 % au maximum
Plafonds	10 % de la rémunération de référence, ou 8 fois le plafond de la Sécurité sociale	45 % de la rémunération

Un plan similaire a été décidé en 2003 par le Conseil d'administration de Burelle SA pour les mandataires sociaux ; la quote-part annuelle de coûts mise à la charge à ce titre par Burelle SA à la Compagnie Plastic Omnium et ses sociétés contrôlées a été de

696 735 euros en 2016. Les autres régimes de retraite dont bénéficie la Direction Générale sont identiques à ceux mis en place au profit des collaborateurs du Groupe bénéficiant du statut cadre.

	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction	Indemnité relative à la clause de non-concurrence
Laurent Burelle <i>Président-Directeur Général</i>	Non	Voir supra	Non	Non
Jean-Michel Szczerba <i>Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué</i>	Oui (suspendu)	Voir supra	Non	Non
Paul Henry Lemarié <i>Directeur Général Délégué</i>	Non	Voir supra	Non	Non

Le contrat de travail de M. Jean-Michel Szczerba est suspendu depuis 2015. Il ne prévoit pas d'indemnités de non-concurrence ou de départ particulières.

Il est rappelé qu'aucun système de versement de prime d'arrivée ou de départ en faveur des dirigeants mandataires sociaux exécutifs n'est en vigueur au sein de Plastic Omnium et qu'aucune indemnité n'est due au titre des clauses de non-concurrence.

2.2.2.3 Éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à chaque dirigeant mandataire social exécutif, soumis à l'avis des actionnaires

Conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF auquel la Société se réfère, les éléments suivants de la rémunération due ou attribuée à chaque dirigeant mandataire social exécutif au titre de l'exercice clos sont soumis au vote des actionnaires :

- la part fixe ;
- la part variable annuelle et, le cas échéant, la part variable pluriannuelle avec les objectifs contribuant à la détermination de cette part variable ;
- les rémunérations exceptionnelles ;
- les options d'actions, les actions de performance et tout autre élément de rémunération long terme ;
- les indemnités liées à la prise ou à la cessation des fonctions ;
- le régime de retraite supplémentaire ;
- les avantages de toute nature.

En conséquence, il sera proposé à l'Assemblée Générale du 27 avril 2017 de se prononcer sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à :

- M. Laurent Burelle, Président-Directeur Général ;
- M. Jean-Michel Szczerba, Co-Directeur Général, Directeur Général Délégué ;
- M. Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué.

2.2.3 État récapitulatif des opérations réalisées en 2016 sur les actions Plastic Omnium par les dirigeants mandataires sociaux exécutifs

(Article 223-26 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et article L621-18-2 du Code monétaire et financier)

Personne concernée	Description de l'instrument financier	Nature de l'opération	Nombre d'opérations	Montant total
M. Laurent Burelle <i>Président-Directeur Général</i>	Actions	Acquisition	2	3 366 800 €
Personnes liées à M. Laurent Burelle, <i>Président-Directeur Général</i>	-	-	-	-
Sans objet, aucune personne liée à M. Laurent Burelle, au sens de l'article R621-43-1 du Code monétaire et financier, n'ayant réalisé d'opération sur les actions Plastic Omnium au cours de l'exercice 2016				
M. Jean-Michel Szczerba <i>Directeur Général Délégué</i>	-	-	-	-
Personnes liées à M. Jean-Michel Szczerba, <i>Directeur Général Délégué</i>	-	-	-	-
Sans objet, aucune personne liée à M. Jean-Michel Szczerba, au sens de l'article R621-43-1 du Code monétaire et financier, n'ayant réalisé d'opération sur les actions Plastic Omnium au cours de l'exercice 2016				
M. Paul Henry Lemarié <i>Directeur Général Délégué</i>	Actions	Cession Acquisition	6 7	2 708 276 € 1 328 400 €
Personnes liées à M. Paul Henry Lemarié, <i>Directeur Général Délégué</i>	-	-	-	-
Sans objet, aucune personne liée à M. Paul Henry Lemarié, au sens de l'article R621-43-1 du Code monétaire et financier, n'ayant réalisé d'opération sur les actions Plastic Omnium au cours de l'exercice 2016				

2.3 Rapport des Commissaires aux Comptes

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Compagnie Plastic Omnium

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Compagnie Plastic Omnium et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ;
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris-la Défense, le 22 février 2017

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Jean-Luc Barlet

ERNST & YOUNG et AUTRES

Gilles Rabier